

# *Village de Forez*

**Cahier d'histoire locale  
Centre Social de Montbrison**

**N° 85-86 avril 2001**

Les dîmes de Sauvain en 1669.	<b>Stéphane Prajalas</b>	p.	2
La Loire, un département tabacole ?	<b>Didier Nourrisson</b>	p.	5
Une unité méconnue : la compagnie de réserve de la Loire sous le Premier Empire.	<b>Pascal Chambon</b>	p.	7
Compter et écrire les nombres autrefois.	<b>Roger Faure</b>	p.	11
Couronne d'office.	<b>Pierre-Michel Therrat</b>	p.	18
Paul Guth, le Naïf en Forez.	<b>Roger Briand</b>	p.	20
Vie quotidienne à Montbrison au 18 <sup>e</sup> siècle : 1745 : le difficile mariage du garçon boulanger.	<b>Jean Guillot</b>	p.	28
Le temps en 1900.	<b>Marie Grange</b>	p.	32
Deux érudits foréziens par monts et par vaux : Vincent Durand et Joseph Déchelette.	<b>Jérôme Sagnard</b>	p.	36
Un grand champion cycliste forézien : Benoît Faure (1899-1980).	<b>Albert Cellier</b>	p.	42
Etienne Fournial (1910-2000)	<b>Claude Latta</b>	p.	48

---

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

**Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,  
42600 MONTBRISON**

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Monique Diaz, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2001

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,  
Saint-Etienne.

## Les dîmes de Sauvain en 1669

Un acte notarié daté du 14 juillet 1669<sup>1</sup>, passé devant le notaire royal Desmier de Sauvain, nous renseigne sur le poids qu'avait les dîmes, impôt en nature pesant sur les produits de la terre, dans ce village des monts du Forez à l'époque la plus brillante du règne de Louis XIV.

Cet acte est établi en *plasse publique et avant midy* en présence de *noble Claude Giraud concellier du roy recepveur general des consignations et des tailles à Montbrison y demeuranc*. Ce noble homme n'est pas le seigneur décimateur de Sauvain, il n'est en fait que le représentant, le dîmier, (procurateur) *de monsieur Jean de Beausse concellier du roy en sa court des monnaies<sup>2</sup> de Paris y demeurant<sup>3</sup>*.

L'acte, étudié ici, a été passé en présence de deux témoins de choix : *vénérable messire Jean Valézy*, curé de Roche et *messire Michel Mallard procureur au baillage de Forest residant audit Monbrison*.

Dans les faits ce document est un recueil de six actes passés entre *noble Claude Giraud* et des habitants<sup>4</sup> de Sauvain (ceux-ci étaient volontaires, il est, en effet, spécifié que le sieur Giraud... *afferme...* ces dîmes à ces derniers) chargés de lui remettre le montant de la ferme de ces dîmes.

Ces dîmes ne concernent pas l'ensemble de la paroisse de Sauvain, mais uniquement les *villages* (entendons ici village non dans le sens moderne mais dans celui de hameau) de *Dizangou* (Dizangue), le Mas et Montagut, *Bouebieu* (Boibieu) et le *Suc* (Sus), Chazelle et Chevellière<sup>5</sup>, *le Gourrou* (le Gourre), la Maison et les Champas.

Cette remise devait avoir lieu le jour de la *Saint Martin juint prochain*. Il est intéressant de noter que le présent document précède d'environ onze mois la remise de la contribution au dîmier. Il est, en effet, spécifié que le montant de l'impôt indiqué porte sur ... *l'année presante seulemanc...* (donc 1669). Les contribuables se voyaient donc chargés du stockage des grains durant l'hiver avec les risques (rongeurs, incendie...) que cela comportait pour eux.

Marguerite Gonon notait que ... *la dîme était quérable ; c'était le décimateur qui devait aller quérir la dîme<sup>6</sup>*. On voit que dans le cas de Sauvain, il y a aménagement à cette règle puisque si le décimateur, ou plutôt son représentant (Claude Giraud) devait bien se rendre à Sauvain, il chargeait des représentants des habitants d'apporter jusqu'au bourg la ferme en nature (il est spécifié : ... *promet payer porter et delivrer audict Sieur Giraud dans le bourg dudit Sauvain ...* ).

Il y a donc, une certaine délégation du décimateur vis-à-vis de ses décimables, ceci avec deux types de dîmier, un (Claude Giraud) reconnu par le décimateur, et des dimiers locaux "recrutés" par le précédent. Ceci présentait le risque pour le décimateur de favoriser la fraude (et nous savons combien nos ancêtres étaient des adeptes de ce "jeu"<sup>7</sup>), celui-ci n'ayant aucun moyen de contrôle des réserves à l'issue de l'hiver. Le dîmier du seigneur tentait de mettre cependant en

<sup>1</sup> Archives de la Diana (Société Historique et Archéologique du Forez à Montbrison).

<sup>2</sup> Cour des monnaies : dans l'ancienne monarchie française, tribunal qui jugeait tous les délits concernant les monnaies. Cette cour se sépara de la Chambre des comptes vers 1357 et fut érigée en cour souveraine par Henri II en 1551. Sa juridiction s'étendait d'abord à la France entière, mais Louis XIV créa une seconde cour à Lyon en 1704 (elle fut supprimée en 1771).

<sup>3</sup> *Jean de Beausse* n'est pas seigneur de Sauvain. Son pouvoir est uniquement fiscal. Il est d'ailleurs spécifié qu'il est *adjudicataire des dixmes de Sauvain*.

<sup>4</sup> Jean Durand, André Mathon, Gabriel *Boüebieu layne*, Antoine Estis (ancêtre de l'auteur), Jean Baptiste Valezy, Jean Barel, Claude Vincent et Lionnard Vial.

<sup>5</sup> Ce hameau fut rattaché à la commune voisine de Chalmazel en 1791.

<sup>6</sup> Gonon Marguerite, "Les dîmes en Forez", *Bulletin de la Diana*, tome LIV n° 7 (1995).

<sup>7</sup> Gonon Marguerite, "Frauder le fisc au Moyen Age", *Bulletin de la Diana*, Tome LIV n°2 (1994).

place une parade contre la fraude en spécifiant que la remise de la dîme se ferait ... *a peyne de despans par obligation des biens dudit*. Les biens du dîmier local servaient donc de caution.

Un habitant était chargé pour chaque village, ou groupe de villages, d'apporter la contribution en nature, sauf dans le cas du village des Champas où sont mentionnés trois habitants (*Jean Barel, Claude Vincent et Lionnard<sup>8</sup> Vial*) qui étaient ... *sollidairemanc lun pour lautre le seul pour le tout*.

Tous ces "récolteurs" résidaient dans les villages imposés sauf pour le Goure et la Maison où Jean Baptiste Valezy était habitant du bourg. Dans quatre cas aucune profession n'est indiquée concernant ces "agents fiscaux" (on peut, cependant, supposer que ceux-ci étaient laboureurs), en revanche on apprend que Jean Baptiste Valezy était *tailleur d'habis* et que la dîme du Mas et de Montagut devait être remise par André Mathon, *procureur d'office de Montarboux<sup>9</sup>*. Seul ce dernier signa le document étudié ici, indice de la maîtrise du savoir de cet "intellectuel", de cette basoche de village.

Cet impôt était, bien sûr, payé en nature. Une partie en *bled seigle* et une autre en fromages. Il s'agit sans doute là de fromages dits de Roche (aujourd'hui mieux connus sous le nom de fourme) à cause de l'importance de l'activité agropastorale et de transhumance alors très présente dans cette partie des monts du Forez. Aucun nombre de fromages n'est indiqué, il est seulement mentionné qu'il s'agit du *nombre de fromages accoustumé*. Le paiement en grains était quant à lui payé en setiers et bichets *mesures de Couzanc<sup>10</sup>*.

Le montant de ces dîmes concernant la partie en *bled seigle*, était de 17 setiers et 8 bichets (5 737, 20 litres) pour Dizangue, 13 setiers et 8 bichets (4 425,84 litres) pour le Mas et Montagut, pour Boibieu et le Sus de 4 setiers (1 311,36 litres), 6 setiers pour Chazelle et Chevellière (1 967,04 litres), 4 setiers (1 311,36 litres) pour le Goure et la Maison et 16 setiers (5 245,44 litres) pour les Champas.

Emmanuel Le Roy Ladurie note que *la décennie du jeune Colbert (1660-1670) voir même jusque vers 1675-1680<sup>11</sup>* est la période où l'on trouve l'apogée du produit net agricole, ce qui peut expliquer l'importance de la quantité des denrées à remettre. Il y a alors pléthores frumentaires, mettant ainsi les populations à l'abri de toute famine ou disette.

A la vue des risques encourus et des contraintes, on peut se demander quel intérêt les "responsables de village" avaient à se charger du recouvrement de cet impôt en nature ? Il est à noter que l'acte est passé le 14 juillet ; même si la récolte n'est pas encore faite, on a cependant une idée de ce que sera l'importance des productions (sauf dégâts de dernière minute causés par les intempéries ou les animaux). De fait le montant de la ferme devait être calculé de façon à ce que le décimateur ne soit pas trop désavantagé, et que le bénéfice des dîmiers locaux soit limité. Le seul profit réel que ceux-ci devaient retirer de la perception de cet impôt était la paille qu'ils gardaient pour eux et qui améliorerait ainsi la fumure de leurs terres.

On constate au travers de ce document qu'en 1669, la dîme de Sauvain était aux mains d'un seigneur laïc. Or à l'origine cet impôt était ecclésiastique, et il est resté comme tel dans l'esprit de beaucoup, ceci est, en partie, due à la vision scolaire que nous avons de la fiscalité de l'Ancien Régime. Une partie du revenu de cette taxe revenait aux pauvres sous la forme de dons distribués la fin de l'hiver.

---

<sup>8</sup> Léonard.

<sup>9</sup> Seigneurie se trouvant sur le territoire de Sauvain dont la première mention date de 1375 (Cf J. Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez*, Macon 1946).

<sup>10</sup> La baronnie de Couzan était une des plus puissantes seigneuries foréziennes. A cette date elle était aux mains de la famille de Luzy. Un setier valait seize bichets, et un bichet mesure de Couzan environ un double décalitre (20, 49 litres).

<sup>11</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, "Dîmes et produit net agricole" dans les *Annales*, XXIV, n°3 mai-juin 1969.

Avec le transfert de cet impôt à des seigneurs laïcs, comme dans le cas de Sauvain, ces "donnes" disparurent. Ceci explique, en partie, qu'au moment de la Révolution, cet impôt, un des plus impopulaires, fut l'objet de nombreuses réclamations lors de la rédaction des cahiers de doléances en 1789, et qu'en bien des endroits, on brûla les registres répertoriant les dîmes en question. Cette imposition fut supprimée par la Convention (1792-1795).

**Stéphane Prajalas**

### **Sauvain sous l'Ancien Régime**

(notice de *l'Almanach de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois* pour 1760)

**SAUVAIN**, *Salvagium*, & autrefois, *Notre-Dame de Sauvain*, ou simplement, *Notre-Dame* ; village & paroisse dans le Forez, diocèse de Lyon, archiprêtré & élection de Montbrison. Ce village est situé dans les montagnes qui séparent le Forez de l'Auvergne, à trois lieues de Montbrison, au nord-ouest. La paroisse a sept lieues de circuit : on y compte 600 communians. Les hommes quittent la paroisse pendant l'hiver pour aller scier du bois, ou servir à Paris, & le nombre des communians est alors réduit à 480. Le climat est froid, & on n'y cueille que du seigle & de l'avoine. On a parlé dans *l'Almanach* de l'année 1758 des espèces d'étoiles qui paroissent autour des deux croix de fer placées l'une sur le clocher & l'autre sur un dôme de l'escalier. Ce fait est de notoriété publique : on commença à s'en apercevoir en 1715. La croix qui est sur le clocher a été reforgée en 1753, & ce phénomène a continué. Ces étoiles ne paroissent que la nuit & lorsqu'il fait des éclairs & des tonnerres : elles sont quelquefois au nombre de dix ou douze, d'autres fois au nombre de deux ou trois : on les a observées le 7 et le 17 août de l'année 1758. C'est sans doute à l'électricité qu'on doit attribuer ce phénomène.

L'église de Sauvain est sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, 1745, M. Clair.

Vicaire, M. Cortey.

Le bourg & la plus grande partie de cette paroisse dépendent de la justice de Couzan, une autre partie de la paroisse dépend de celle de Chalmazel, & trois hameaux dépendent de la châellenie de Châtelneuf. La montagne de Montherboux & celle de Pierre-sur-autre, qui passe pour la plus haute du Forez, sont dans cette paroisse.

#### **Note**

Les rédacteurs de *l'Almanach de Lyon* étaient au fait de l'actualité scientifique puisque si les phénomènes électrostatiques d'attraction et de répulsion sont connus depuis la haute Antiquité, c'est le physicien anglais William Gibert qui utilisa la première fois le terme électrique (du grec *elektron*, ambre) en 1600. En 1672, le physicien allemand Otto von Guericke construisit la première machine électrostatique, qui produisait des charges par effet mécanique. En 1733, Charles François de Cisternay du Fay établit la distinction entre charges positives et négatives.

Ce n'est qu'en 1732 que Benjamin Franklin (1706-1790) réalisa une expérience célèbre : par le biais d'un cerf-volant, il recueillit l'électricité atmosphérique, responsable de la foudre et des éclairs.

(S. P.)

## La Loire, un département tabacole ?

Les hasards de la chine nous ont mis en présence d'un document propre à solliciter notre curiosité : il s'agit d'un avis préfectoral interdisant la culture du tabac dans le département, daté du 15 juillet 1825. Qui savait que la Loire a pu abriter des plantations de cette herbe venue d'Amérique ?

Préfecture de la Loire

### AVIS RELATIF A LA PROHIBITION DE LA CULTURE DU TABAC

*Le préfet du département de la Loire,*

*Rappelle à ses administrés que, par suite de la loi du 28 avril 1816, et des nouvelles instructions de M. le directeur général des Contributions indirectes, la culture du tabac demeure interdite dans le département. Il n'est admis, à cet égard, aucune exception et la prohibition s'étend à toute personne et à toute quantité de plantes.*

*En conséquence, l'administration des Contributions indirectes va s'occuper de faire rechercher les contraventions qui auraient pu être commises sous ce rapport, et les faire réprimer avec toute la rigueur de la loi.*

*La gendarmerie, les gardes champêtres et forestiers, seconderont les employés de la Régie, dans la recherche des semis ou plantations illicites. La loi leur assure une récompense, lorsqu'ils trouvent à constater une contravention.*

*Le présent avis sera imprimé pour être publié et affiché dans toutes les communes du département, à la diligence de MM. les sous-préfets et maires, qui seront tenus, chacun en ce qui le concerne, de prêter aux employés de la Régie, l'appui dont ils pourraient avoir besoin dans l'exercice de leurs fonctions.*

*Fait à Montbrison, en l'hôtel de la Préfecture, le 15 juillet 1825*

Baron DE CHAULIEU

L'administration préfectorale de la Restauration<sup>1</sup> entend ici faire appliquer une loi récente, du 28 avril 1816, qui réglemente minutieusement la culture du tabac. Le nombre de départements où celle-ci est autorisée est limité à six : le Nord, le Pas-de-Calais, le Bas-Rhin, le Lot, le Lot-et-Garonne et l'Ille-et-Vilaine. Les 20 000 cultivateurs autorisés doivent en outre subir un sévère contrôle des agents de la Régie<sup>2</sup>. Toute plantation en d'autres lieux sera dès lors illégale. La Révolution avait balayé toutes les interdictions ; il s'agit, là comme ailleurs, de rétablir un ordre social et politique d'Ancien Régime.

Les forces de l'ordre (les maires sont nommés) sont réquisitionnées. Les contraventions prévues frappent lourdement les fraudeurs : 50 F par 100 pieds si c'est sur un terrain ouvert, davantage, jusqu'à 300 F si c'est en terrain clos de mur, par conséquent plus difficile à déceler. Rappelons qu'à cette époque le salaire moyen d'un ouvrier s'élève à 1 F par jour.

L'affichage de cette prohibition, 9 années après la loi, montre pourtant que la tentation existe de la part des paysans de se procurer ou d'écouler un produit qui devient de plus en plus de consommation courante. Sans doute les cigares sont encore rares et les quelques cigarettes restent roulées à la main. Pourtant, en plus de la traditionnelle prise remise à l'honneur avec la restauration monarchique et la vieille chique chère aux plus modestes revenus, le tabac chaud sous forme de scaferlati, c'est-à-dire de tabac à pipe, connaît un début d'engouement. Mais la pipe sent le grognard et sous la capote peut battre un cœur républicain ou bonapartiste. Certaines consommations tabagiques, quand elles ne sont pas "prises" dans les salons bien pensants, pourraient sentir la poudre. D'où cette volonté de contrôler, en amont, la production.

Les intérêts économiques ne sont pas ignorés non plus. L'Empire a créé en 1810-1811 le monopole d'Etat de la production, de la fabrication et de la vente du tabac avec la mise en place de cette administration des tabacs appelée ici "Régie". Il faut donc à tout prix éviter l'éparpillement de la culture qui rendrait le contrôle aléatoire. Par ailleurs, les autorités peuvent craindre qu'un ensemencement en tabac entrave la production céréalière locale, nécessaire à l'alimentation du peuple et donc à la paix sociale. Le département de la Loire n'appartient pas alors aux grandes régions céréalicoles. Pire, il est même déficitaire : "les produits locaux en céréales sont insuffisants pour les habitants : ils tirent des départements voisins une grande partie des grains et des vins qu'ils consomment"<sup>3</sup>.

Pour toutes ces raisons qui touchent à la vie économique, aux enjeux politiques et aux réalités sociales, l'affiche préfectorale prend toute sa valeur historique.

**Didier Nourrisson**

---

<sup>1</sup> Après le vicomte Tessin de Monneville (1815-1823), le département de la Loire est administré par le baron Rotour de Chaulieu (1823-1830).

<sup>2</sup> Didier Nourrisson, *Histoire sociale du tabac*, Paris, Editions Christian, 2000.

<sup>3</sup> Abel Hugo, Département de la Loire (ci-devant Forez, Beaujolais, etc.), 1835, reprint Lyon, Les éditions du bastion, 1998, p. 51.

Une unité méconnue :

## La compagnie de réserve du département de la Loire sous le premier Empire

**A** lors que l'imminence d'une troisième coalition fait peser une menace sur le tout jeune Empire français, Napoléon décide la création d'un corps destiné à renforcer la gendarmerie, principalement si les circonstances extérieures généraient un vide à l'intérieur des frontières. Créées par un décret impérial du 14 mai 1805, les compagnies de réserve départementales ont essentiellement un rôle de maintien de l'ordre sous l'autorité directe du préfet, manière de renforcer le prestige et le pouvoir de l'institution préfectorale<sup>1</sup>. Plusieurs compagnies de réserve constituent une légion, affiliée à une légion de gendarmerie. Avec le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Rhône, la Loire appartient à la 12<sup>ème</sup> légion. Selon l'importance démographique du chef-lieu, les compagnies étaient subdivisées en six classes, de 210 à 36 hommes, celle du département de la Loire appartenant à cette dernière catégorie.

La compagnie de réserve a pour tâches principales :

- La protection de la préfecture et de ses archives
- la surveillance des prisons de police et criminelle
- la garde du dépôt de mendicité départemental, lorsqu'il existe.

La compagnie est composée, comme son nom l'indique, par les conscrits de la réserve mais elle peut aussi accueillir d'anciens soldats, natifs de la Loire ou y résidant, ayant plus de cinq ans de service.

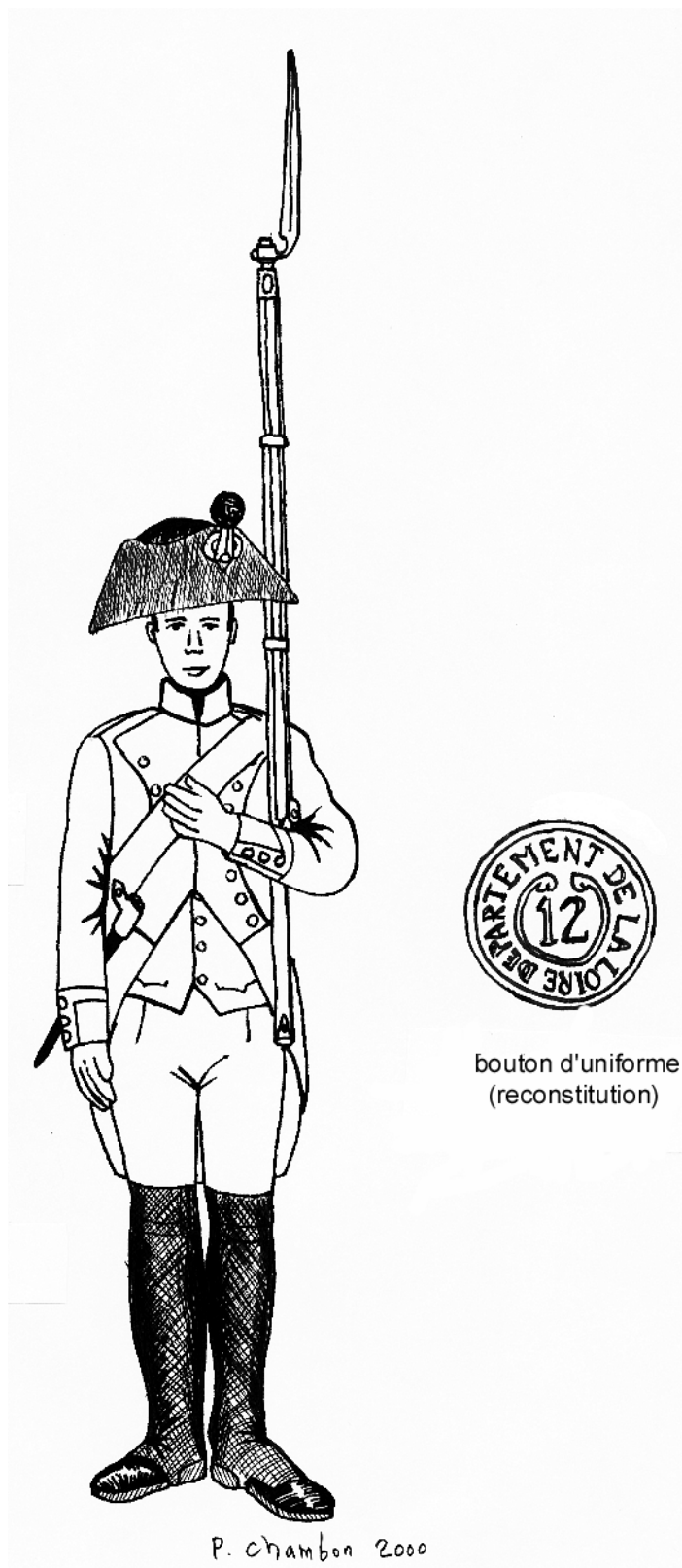
Toutes les compagnies ont, à l'origine, un uniforme dont la particularité est la couleur du fond de l'habit : le « bleu de ciel » alors que celui de l'armée est d'un bleu plus sombre. Selon les légions de gendarmerie d'appartenance, la couleur distinctive varie aux revers, parements et collet. Le premier uniforme de la compagnie de la Loire est de couleur bleu de ciel à distinctives « aurore ». En 1808, le bleu laisse la place au blanc pour résorber des stocks inutilisés par l'armée... Durant ses premières années, la compagnie est dotée du chapeau comme couvre-chef, avec cocarde et pompon, ce dernier peut être rouge. Vers 1808, le shako doit le remplacer. L'armement est le fusil – équipé d'une baïonnette – ainsi que le sabre briquet<sup>2</sup> pour les sous-officiers.

Les frais de fonctionnement de la compagnie sont à la charge du département et, donc, prélevés sur les rentrées fiscales ; malheureusement, la dégradation de la conjoncture économique à la fin de l'Empire ne sera pas sans affaiblir la compagnie de réserve de la Loire.

---

<sup>1</sup> Buttner (François), *Des préfectures aux champs de bataille de l'Empire – Les compagnies de réserve départementales (1805-1814)*, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1987, 485 pages.

<sup>2</sup> Sabre court, quasiment sans valeur militaire, mais qui distingue généralement les sous-officiers ainsi que les soldats des compagnies d'élite (grenadiers, voltigeurs...).



**Reconstitution de l'uniforme d'un soldat  
de la compagnie de réserve de la Loire vers 1806**

(habit bleu de ciel à distinctives aurore, guêtres grises ou noires)



Au même titre que pour l'armée d'active, le recrutement de Foréziens pour cette unité destinée, pourtant, à ne pas quitter la Loire, est fort difficile<sup>3</sup> : lors de la première inspection, le 2 octobre 1805, plus de la moitié des réservistes manquent à l'appel ! Même les postes de caporaux n'attirent pas les militaires retraités... Le 4 décembre 1805, deux sous-officiers ont répondu à l'appel : Alexis Lagrye ( ?), Montbrisonnais de 21 ans, ex-sergent-major à la 1<sup>ère</sup> demi-brigade cisalpine et le Stéphanois Pierre Fournel, 34 ans, ex-sergent à la 1<sup>ère</sup> compagnie d'armuriers de l'Armée d'Orient<sup>4</sup>.

Tout au long de l'Empire, les désertions érodent un effectif déjà modeste ; en juin 1807, l'inspecteur aux revues Dennié écrit au préfet que le ministre<sup>5</sup> *autorise à accorder des congés limités pour la tenue de la moisson au tiers des hommes qui composent la compagnie de réserve du département [...] Jusque-là, on peut penser que les hommes s'éclipsaient pour retourner tout simplement dans leur village pour participer aux travaux agricoles.*

Il faut reconnaître que les hommes de la compagnie doivent se disperser en de multiples tâches comme l'écrit le préfet Du Colombier en 1810 :

- trois sentinelles à la garde des prisons (mais aussi à l'hôpital pour les détenus malades)
- une sentinelle le jour devant la préfecture
- une sentinelle la nuit chez le receveur-général
- trois gardes pour surveiller les prisonniers de guerre espagnols (à la caserne de Vaux)<sup>6</sup>
- deux gardes à la caserne de la compagnie ayant également une fonction de police
- un détachement mensuel de quatre hommes pour conduire vers le dépôt de Blaye les conscrits réfractaires et les déserteurs
- des détachements ponctuels vers/de Roanne et Saint-Etienne pour accompagner des prisonniers espagnols.

Au total, le préfet évalue les besoins à 3 caporaux et 35 soldats. Ceci explique sans doute qu'en 1811, il écrive que *les hommes sont très fatigués.*

Au fil du temps, en particulier à cause de l'augmentation de l'insoumission, la compagnie de réserve doit appuyer la gendarmerie, par exemple en participant aux garnisons destinées à faire pression sur les familles des réfractaires au service militaire. La pression augmente, les nerfs s'échauffent. Ce qui explique sans doute – en sus d'animosités personnelles – l'altercation qui oppose le lieutenant Lavergne, commandant la compagnie, au commandant du dépôt des prisonniers de guerre espagnols, Dupont, en août 1812<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Chambon (Pascal), "Le poids de la conscription dans la région stéphanoise sous le premier Empire", *Village de Forez*, n°37, 1989 et "La répression de l'insoumission dans le département de la Loire sous le Premier Empire", *Village de Forez*, n°60, 1994.

<sup>4</sup> Archives Départementales, R 790.

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> Chambon (Pascal), "Les prisonniers espagnols à Montbrison sous le Premier Empire", *Village de Forez*, 1994.

<sup>7</sup> Archives Départementales R 790.

A l'origine de ce différend, le fait que la compagnie devait désormais fournir quatre sentinelles au lieu de trois à la surveillance des Espagnols. Lavergne fit donc irruption chez Dupont<sup>8</sup>. Le premier aurait déclaré qu'il *refusait cette garde inutile* et le second répliqué par une menace de rapport au commandant de la place. Lavergne se serait alors précipité sur Dupont, le prenant au collet, lui criant *il faut que je tue*, le frappant et, même, le mordant ! Mais Dupont parvint à se dégager et, on l'imagine, à refouler ou calmer le furieux... Lavergne ne manque d'ailleurs pas d'arguments à la même époque lorsqu'il écrit à propos de ses hommes qui pourraient avoir à contrôler la porte de la caserne en lieu et place des gendarmes :

*Comme ils savent tous lire dans cette arme, ils peuvent vérifier les permissions, ce que mes soldats ne sauraient faire.*

Du fait de la dégradation de la situation extérieure, toutes les compagnies de réserve de l'Empire sont appelées à compléter des unités affaiblies par les campagnes napoléoniennes incessantes. Au lendemain de la Campagne de Russie, Napoléon crée, en février 1813, le 37<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère dont les hommes seront prélevés sur toutes les compagnies de l'Empire. La Loire n'échappe pas à la règle. Ainsi, la compagnie doit fournir six hommes le 15 février 1813 puis douze hommes plus un caporal une semaine plus tard, spécifiquement pour le 37<sup>e</sup> léger. Ce régiment participe aux campagnes de printemps et d'automne en Saxe en combattant à Lützen, Bautzen et Dresde. En octobre, lors du désastre de Leipzig, le 37<sup>e</sup> parvient à franchir l'Elster avant la destruction du pont. Complété, le régiment est à nouveau utilisé lors de la Campagne de France.

Tant bien que mal, on établissait une forme de "vases communicants" puisque des unités étaient créées grâce aux hommes des compagnies de réserve alors que ces dernières étaient complétées par des conscrits ajournés de 1813... Les saignées successives vidaient les compagnies de leur substance : au 1<sup>er</sup> janvier 1814, la compagnie de réserve de la Loire ne comptait plus que 18 soldats et sous-officiers ; la fin était proche.

**Pascal Chambon**

---

<sup>8</sup> Né en 1767 à Saint-Symphorien-de-Lay, Dupont avait servi à Malte puis dans le 2<sup>e</sup> bataillon des grenadiers de Rhône-et-Loire en 1792. Capitaine en 1805, il était mis à la retraite pour rhumatisme chronique en 1807 suite au sauvetage d'un pontonnier dans l'Adige, cf. Saint-Pulgent (Léon de), "Militaires de la Grande Armée de Saint-Symphorien-de-Lay" in *Bulletin de la Diana*, Tome XLI, 1963.

# Compter et écrire autrefois

(du Moyen Age au 18<sup>e</sup> siècle)

Les marchands qui sont devenus plus nombreux au 16<sup>e</sup> siècle, à cause du développement considérable de l'économie de marché, vont être rapidement confrontés au maniement des monnaies et aux comptes à effectuer pour connaître la situation de leur commerce. Les chiffres dits arabes (plutôt venus de l'Inde) ne vont apparaître dans notre pays qu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et ne se répandront que très lentement dans tout le royaume.

C'est pourquoi les notaires et les marchands vont continuer à utiliser les chiffres romains et les nombres écrits en lettres dans les documents.

## 1 - Ecrire les nombres

Quand on observe les minutes d'inventaire des notaires des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, les prix indiqués le sont toujours avec des chiffres romains (même les dates !).

I . II . III . IIII . V . VI . VII . VIII . IX . X  
XI . XII . XIII . XIV . XV . XVI . XVII . XVIII . XIX . XX .

On utilisait aussi<sup>1</sup> :

L (50)      C (100)      M (mille) (1)

Pour écrire les grands nombres, on se servait d'un système de position :

245 : CCXLV.  
4582 : IIIIMVCCXLII.

Quant aux opérations à faire avec ce système, il n'y fallait pas songer. On avait pour cela le boulier ou l'abaque.

## 2 - Le système tournois

Pour comprendre l'économie de ces anciens siècles, il faut savoir sur quel système monétaire les échanges vont avoir lieu. Philippe-Auguste (roi de France de 1180 à 1223) en annexant le comté de Tours en 1206 va y découvrir une monnaie d'argent très utilisée : le denier tournois<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir, par exemple, pages 22 et 23, une page d'un inventaire d'un monteur d'armes de Saint-Etienne de 1673 : Pierre Javelle et une autre page d'un inventaire de 1702 d'un marchand de couteaux Jean-Baptiste Alléon, toujours à Saint-Etienne.

<sup>2</sup> Denier émis par l'abbaye de Saint-Martin-de-Tours au marc de 233,6 g. Le marc était une unité de poids d'argent fin. On utilisait en France le marc de Troyes de 244,75 g (dit aussi marc de Paris). Il contenait 8 onces et formait les 2/3 de la livre.

vingt folie pice roumaine adouze livres G xxij<sup>tt</sup>  
 Item six paire pistollite fine Estime bon livre  
 Le paire roumaine adix huit livres . . . . . xdm<sup>tt</sup>  
 Item six paire canne pistollite Non asseure Estime  
 Infimbleme Dix livres G. . . . . x<sup>tt</sup>  
 Item une douze de Clavure Estime quatorze  
 folie G. . . . . xij<sup>tt</sup>  
 Item deux grosse Contreux Estime bon folie xxij<sup>tt</sup>  
 Item deux Cing paire fusile d'arçon vulgairme  
 appelle platine ou plaquin Estime vingt six folie G  
 paire roumaine aquaviv six livres sixe folie G xlv<sup>tt</sup>  
 Item quatorze canne grand fusile Estime sixe folie  
 pice roumaine avrin dix livres . . . . . xxxij<sup>tt</sup>  
 Item deux fusile fine Estime vingt quatre folie pice  
 roumaine adix livres sixe folie G . . . . . x<sup>tt</sup> xlv<sup>tt</sup>  
 Item dix paire fusile d'arçon Estime bon  
 trois folie pice roumaine aquaviv livres dix folie  
 G. . . . . xx<sup>tt</sup> xlv<sup>tt</sup>  
 Item quatre vingt dix fusile a ceasite Estime  
 dix folie pice roumaine aquaviv Cing livres G xlv<sup>tt</sup>  
 Item vingt paire petite fusile Estime vingt folie  
 Le paire roumaine a vingt livres G . . . . . xxx<sup>tt</sup>  
 Item Cinq vingt canne paire pistollite adouze  
 Estime Cing folie pice roumaine avrin livres G xxx<sup>tt</sup>  
 Item huit canne paire pistollite a ceasite

- Item quatre grosse grand dud? aruzerui . deux sols la  
grosse quaverui enq laines douze sols . . . . . XLB<sup>te</sup> XNf
- Item noia grosse a petit sonneru a quatre laines enq<sup>1</sup>ols  
six den. la grosse douze laines feize sols six den. . . . . XXII<sup>te</sup> X<sup>2</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item six douzaine bayonettes pour fuzil a quatre laines  
ladouze veing quatre laines . . . . . XXIII<sup>te</sup>
- Item neuf grosses moyeu courtaux de benou ni gel avec fleus  
dix sols la grosse quatre veing enq laines dix sols III<sup>te</sup> X<sup>2</sup> B<sup>te</sup> X<sup>2</sup>
- Item six douze. moyeu courtaux de buy le sie. e gol a deux laines  
vize sols six den. la grosse reuena veing enq sols qui  
den . . . . . XXIV<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item six douze. courtaux de buy presse de ja cod a trois laines  
vize sols neuf den. la grosse veing laines quize sols neuf  
den . . . . . XXV<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item treize grosse grand courtaux de benou ni gel a douze  
laines feize sols la grosse reuena a deux six aut laines  
vize sols . . . . . CLX<sup>te</sup> X<sup>2</sup>
- Item cinq grosse edemy petit courtaux de ja cod a deux laines  
dix sols la grosse veing veing laines enq sols . . . . . XXI<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item une grosse grand courtaux de fuzil de bois a dix laines  
neuf sols . . . . . X<sup>te</sup> IX<sup>te</sup>
- Item six douzaine petit courtaux de table a veing laines six sols  
ladouze reuena a deux laines feize sols . . . . . BN<sup>te</sup> X<sup>2</sup> B<sup>te</sup>
- Item une grosse moyeu courtaux buy jeanne a deux  
laines enq sols six den . . . . . III<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item six douze. souura de abruera a quatre laines dix sols  
ladouze. reuena a veing six laines . . . . . XXBN<sup>te</sup>
- Item une grosse passe grand courtaux de benou ni gel a  
dix feize laines deux sols . . . . . XBN<sup>te</sup> Nf
- Item quatre grosse noia douze. grand courtaux dud? a  
douze laines six sols la grosse reuena a veing quatre den  
laines et veing sols qui den . . . . . LII<sup>te</sup> IX<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item une grosse moyeu courtaux saumel enq laines quatorze  
sols . . . . . B<sup>te</sup> XIM<sup>te</sup>
- Item une grosse passe grand courtaux picot a quinze laines  
quatre sols la g. teste . . . . . XB<sup>te</sup> III<sup>te</sup>
- Item deux grosse grand courtaux dud? avec laines  
six sols la grosse reuena a dix feize laines deux sols XBN<sup>te</sup> Nf
- Item deux grosses moyeu dudie a feize laines noia sols  
six den a reuena a quatre laines six sols XIM<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item noia grosse edemy petit courtaux dudie enq laines  
enq sols six den. la grosse reuena a dix feize laines neuf sols  
noia den . . . . . XBN<sup>te</sup> IX<sup>te</sup> B<sup>te</sup> B<sup>te</sup>
- Item deux grosse petit courtaux de kougoz a quatre laines  
quize sols la grosse reuena avec laines dix sols IX<sup>te</sup> X<sup>2</sup>
- Item une grosse moyeu dudie a enq laines quatorze  
sols . . . . . B<sup>te</sup> XIM<sup>te</sup>
- Item quatre grosse petit courtaux de corn. de. ornie  
a quatre laines quize sols la grosse reuena a dix neuf  
laines . . . . . XIX<sup>te</sup>

Saint-Louis (roi de France de 1226 à 1270) va supprimer le denier parisien et n'utiliser que le denier tournois au poids de 1 127 g à 0,3824 g d'argent fin et taillé à 217 au marc.

Le système tournois était complexe : une livre tournois valait 20 sols tournois (système vigésimal) et le sol tournois valait 12 deniers tournois (système duodécimal). De cette façon, compter et faire des opérations de calcul étaient un vrai casse-tête. Les marchands et changeurs utilisaient un abaque.

De plus on n'avait pas de pièces marquées 1 livre ou 1 sol. La livre était une monnaie de compte. Seuls le denier tournois et le double tournois étaient marqués depuis Henri III.

### **3 - Comment se servir de l'abaque**

C'était une sorte de boîte en bois divisée en cases de bas en haut. La première devant soi était celle des deniers, puis on avait celle des sols, des livres, des dizaines de livres, des centaines de livres et des milliers de livres.

Le marchand jetait des jetons (d'où leur nom) dans les cases : après 12 dans la première, il les enlevait et jetait un jeton dans la deuxième, celle des sols, après 20 dans celle-ci, il jetait un jeton dans la troisième, celle des livres et ainsi de suite. Il suffisait à la fin de compter les jetons pour avoir la somme totale. Pour soustraire, il fallait enlever les jetons au fur et à mesure. Les marchands étaient arrivés à une grande dextérité et comptaient rapidement.

Dans les services financiers du roi, les employés aux comptes annonçaient à haute voix les nombres à comptabiliser. Pour avoir des totaux justes, il fallait bien écouter et se concentrer sur les nombres, d'où le nom des auditeurs de la cour des comptes, encore en usage aujourd'hui.

En Grande-Bretagne, l'abaque s'appelait l'échiquier. Le ministre des finances s'appelait le chancelier de l'échiquier, terme qui lui est resté de nos jours.

### **4 - Les jetons de Nuremberg**

Les jetons dont se servaient les marchands étaient fabriqués par l'atelier de monnaies du Louvre. Ils étaient de bonne facture. Mais Nuremberg en Bavière, à partir du 15<sup>e</sup> siècle se mit à frapper des jetons de qualité médiocre et de bas prix<sup>3</sup>. Les fabricants allemands inondèrent l'Europe de leur production. C'étaient des bronzes que le pouvoir royal en France voyait d'un mauvais oeil. Il essayait d'en interdire l'importation dans notre pays, car ils ruinaient nos ateliers locaux.

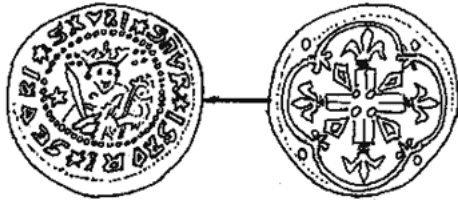
Au 16<sup>e</sup> siècle, suivant l'essor économique et le développement de la monnaie, on assista à une demande importante de jetons par les marchands. La frappe devint une industrie prospère pour certaines familles qui vont se succéder de père en fils jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle (voir en annexe la liste des fabricants de jetons de Nuremberg)<sup>4</sup>.

Comme dans les productions françaises et allemandes, des ouvriers peu scrupuleux trompaient leurs clients avec des jetons plaqués or ou argent et qu'ils faisaient payer très cher, un décret du conseil de Nuremberg de 1609 va imposer à tout artisan pris en flagrant délit de trafic une amende de 20 florins et la suppression de son autorisation de frappe. En 1672, Louis XIV va interdire la fabrication de jetons ailleurs qu'à l'atelier du Louvre. En juin 1696, il va défendre l'entrée des jetons étrangers et en ordonner la saisie et la confiscation.

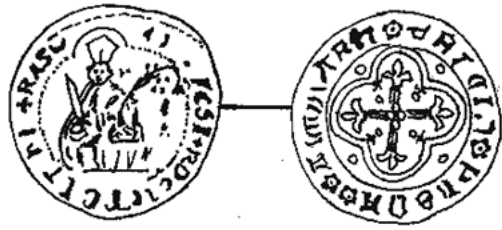
---

<sup>3</sup> Un autre centre de production de jetons existait à Tournai en Belgique.

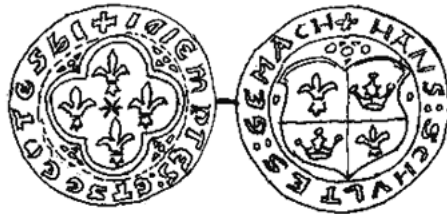
<sup>4</sup> D'après Jacques Labrot, "Les premiers jetons de Nuremberg" dans *Numismatique et change*, n°152, 153, 154, 155 de juin à octobre 1986.



1 - XV° siècle



2 - XV° siècle



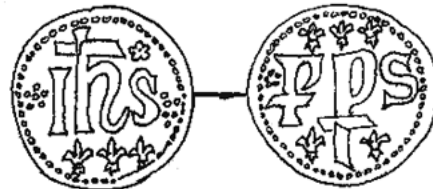
3 - XV° siècle  
Hans Schultes



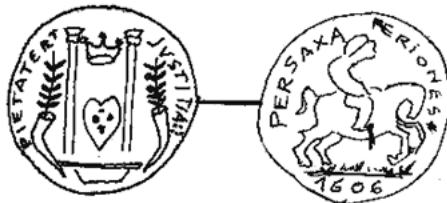
4 - revers copie  
de jeton français



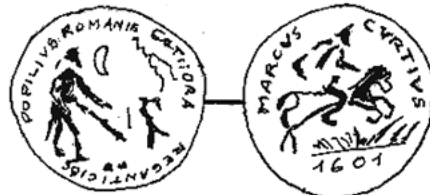
5 - XV° siècle  
légende répétitive



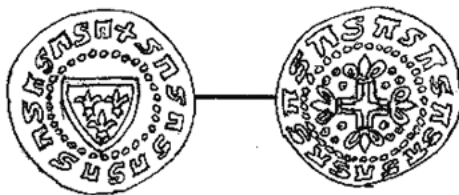
6 - Jesus Homo Salvator



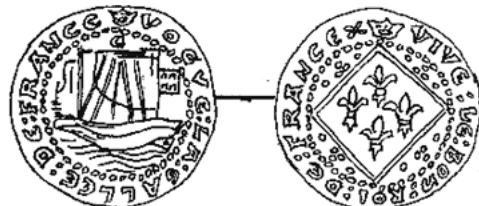
7 - Hans Kauvinckel  
XVI° siècle



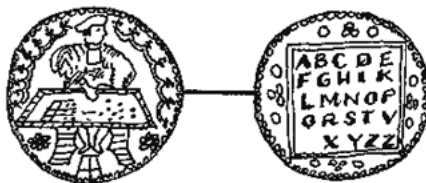
8 - Hans Kauvinckel  
évocation histoire romaine  
XVI° siècle



9 - motif répétitif  
XVI° siècle



10 - jeton à la nef  
XVI° siècle



11 - Jetons du maître d'école ou du changeur



12 13

On peut repérer certains types différents de ces jetons :

Au XV<sup>e</sup> siècle :

- jetons avec buste d'un roi ou d'un archevêque, à la légende illisible, au revers avec un quadrilobe (figures 1, 2 et 5) ;
- copies de monnaies royales françaises avec légendes répartitives (figures 3 et 4) ;
- sigle de notre seigneur : I H S (*Jesus Homo Salvator*) (figure 6).

Au XVI<sup>e</sup> siècle :

- jetons avec évocation de l'histoire romaine (figures 7 et 8) ;
- jetons avec légendes à répétition (figure 9) ;
- jetons avec légende "vogue la galée de France" (figure 10) ;
- jetons du maître d'école pour l'apprentissage du calcul, ou du changeur (figures 11, 12 et 13).

Les jetons de Nuremberg ont continué à inonder notre pays jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'usage de l'abaque a duré aussi longtemps.

**Roger Faure**

## Annexe

### Liste des maîtres artisans fabricants de jetons de Nuremberg<sup>5</sup>

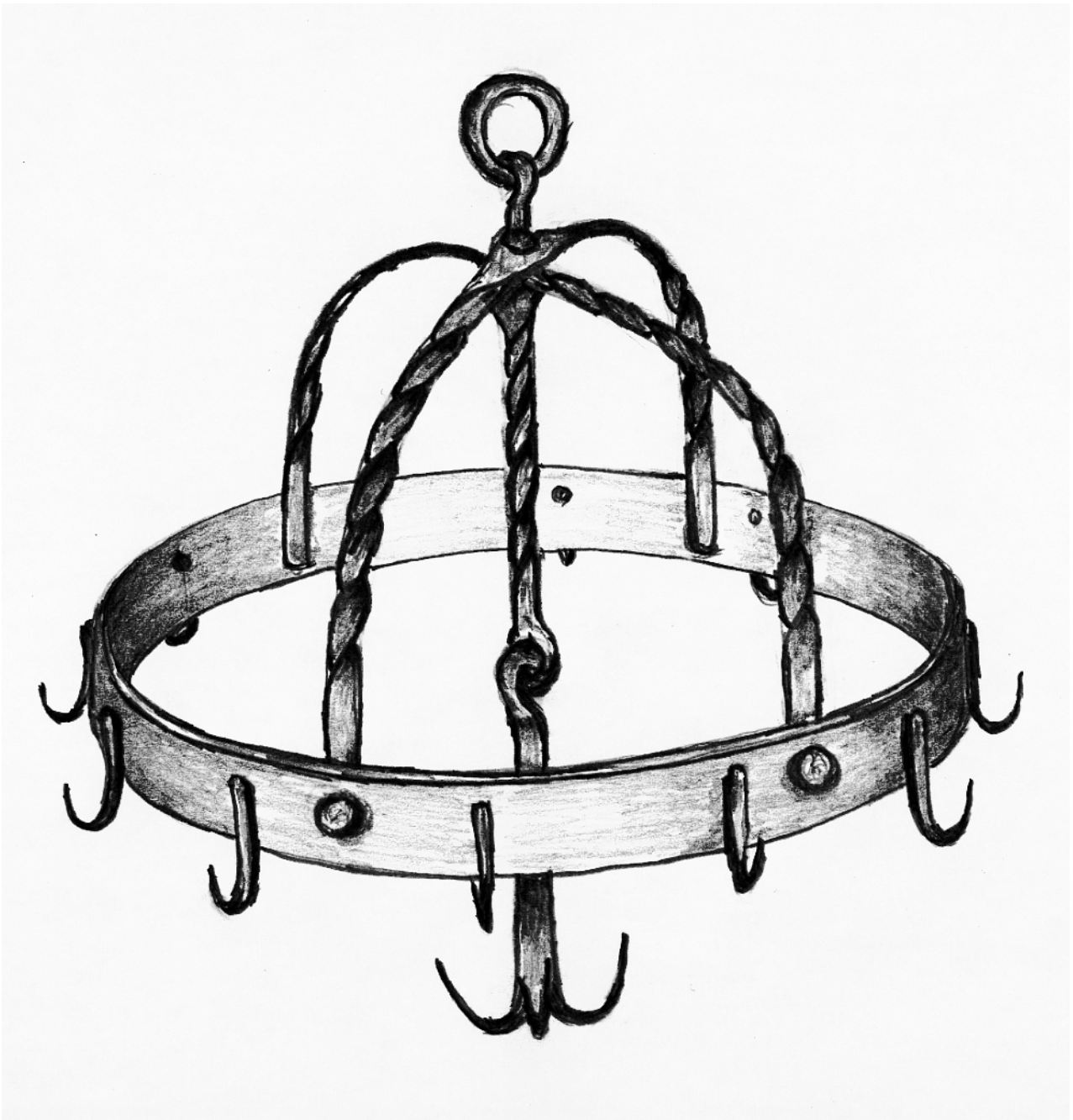
1450 - Contz Seidenwart. Hermann Schultheiss. Ulrich Singer.  
1451 - Andreas Pulcher. Hans Vetzer. Fritz Reichart.  
1452 - Hermann Hatz. Hans Laur.  
1453 - Hans Seitz.  
1454 - Andreas Peckenbach. Contz Shulz.  
1456 - Hans Weiterstorffer.  
1458 - Virus Hauer. Mathes Kipfenberg. Contz Pyltwolt.  
1460 - Hans Bamberger. Hans Reyner. Hans Slessner.  
1463 - Fritz Bischoff. Niclas Hätzer.  
1464 - Contz Herdegen.  
1465 - Hans Singer (+ 1518), Engelbert Weiterstorffer.  
1466 - Hans Koler. Hans Taschenmacher.  
1467 - Hans Dietrich. Hans Gropper.  
1468 - Adam Hofmann.  
1469 - Görg Hartmacher.  
1471 - Hannes Swob. Contz Puttendorfer.  
1472 - Eukarius Haubner.  
1474 - Hans Stieber. Heintz Auwetter. Hermann Auer.  
1475 - Hans Schultheiss. Heintz Auer. Lorentz Gröppner. Contz Steyrer.  
1477 - Hans Vetzer.  
1479 - Jacob Kratzel. Hans Auracher.  
1481 - Linhard Vetzer. Ulrich Vetzer. Lorentz Stôr.

---

<sup>5</sup> *Numismatique et change*, op. cit., n° 155, octobre 1986, p. 34. Certains jetons peuvent être déterminés par le nom du fabricant.



1485 - Michael Luntziger.  
 1487 - Hans Schütz.  
 1488 - Hans Gross.  
 1489 - Hans Kipfenberg. Hans Gütner.  
 1490 - Hans Pitrolt.  
 1491 - Contz Schultheiss. Amariosius Cöter.  
 1492 - Contz Loss.  
 1493 - Heinz Schülz (Schultes).  
 1494 - Heinz Schultheiss.  
 1495 - Jacob Bamberger. Erhard Rossner. Cubtz Gösel. Hans Lauer.  
 1496 - Heintz Düringer. Martein Slesinger.  
 1497 - Hans Sachs.  
 1502 - Cuntz Hagen.  
 1505 - Ulriche. Schlesner. Hans Ramolt.  
 1506 - Hantz Pautzer. Michl Fetzer. Jacob Biscoff  
 1508 - Nicolas Weyss. Jacob Kratzer. Hans Bamberger.  
 1509 - Senastian Mammung.  
 1511 - Hermann Butendorffer.  
 1513 - Hermann Kratzer. Hans Kipfenberg.  
 1514 - Wilhem Brembach.  
 1515 - Erhart Knoblach. Jörg Schultes.  
 1518 - Jörg Schlessner. Jörg Stigler. Heintz Koler.  
 1520 - Erhart Wust. Lorentz Yjpfenberg. Jacob Stolz.  
 1527 - Hans Fetzer.  
 1543 - Damian Kauwinkel.  
 1545 - Jörg Sachs.  
 1553 - Hans Schltes (fils du précédent).  
 1554 - Wolf Lauffer I.  
 1570 - Egydius Kauwinckel (fils du précédent).  
 1584 - naissance de Hans Lauffer, mort en 1632.  
 1586 - mention de Hans Kauwinckel (frère d'Egydius).  
 1587 – 1<sup>e</sup> mention de Killian Koch.  
 1612 - Matheus Lauffer (frère de Hans). Wolf Lauffer II (frère de Hans).  
 1637 - Conrad Lauffer I (fils de Hans I).  
 1650 - Conrad Lauffer II (fils du précédent).  
 1658 - Cornelius Lauffer.  
 1663 - Lazarus Gottlieb Lauffer.  
 1686 - Hans Lauffer II (fils de Cornelius).  
 1705 - Johann Konrad Hoger.  
 1710 - Johann Friedrich Weidinger.  
 1724 - Michael Leykaff.  
 1732 - Iohann Abrecht Dorn.  
 1737 - Iohann Adam Vogel.  
 1761 - Magnus Gottlieb Jordan (artisan de Furth près de Nuremberg). Iohann Christian Reich. Jacob Habelt. J. M. Zeiser.  
 1762 - naissance de Ernst Ludwig Sigmund Lauer, mort en 1833.  
 1789 - naissance de Iohann Jacob Lauer, mort en 1865.  
 1817 - naissance de Ludwig Christian Lauer (fils du précédent), mort en 1873.



**Couronne d'office**

## Couronne d'office

**C**ouronne d'office : voilà un joli nom pour un ustensile de cuisine. C'est une couronne à crochets suspendue dans l'office, pièce attenante à la cuisine où l'on garde les provisions, la vaisselle et le linge de table. Le nom de couronne, outre l'analogie de forme, n'est pas usurpé : certains modèles des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles sont de véritables chefs-d'oeuvre de ferronnerie.

L'alimentation carnée était essentiellement la viande porc salée ou transformée en charcuterie : saucisson, andouilles entre autres et le jambon une fois salé (45 jours dans le saloir) étaient séchés à l'air. Pour cela, saucissons<sup>1</sup>, jambons et lard salés étaient suspendus au plafond de la cuisine. Ainsi chez Pierre BOUEFFOU dit COUTURIER, époux de Jeanne ROLLE, laboureur de Goutteclaire (Sauvain) au 17<sup>e</sup> siècle *dans la cuisine s'est trouvé un lard salé et une partie d'autre avec quelques graisses lesquels n'ont été estimés et sont pour la nourriture de la maison.*

On utilisait alors des crochets doubles, triples voire quadruples ou des cercles : couronnes de fer garnies de crochets, pendues au plafond de la cuisine (le plus souvent, dans les maisons humbles, un simple gros clou, de section carrée, fiché dans les poutres faisait l'affaire<sup>2</sup>). Parfois, pour rendre plus facilement accessibles, ces couronnes pouvaient être descendues et remontées à l'aide d'une corde passant dans une poulie accrochée à une poutre.

La couronne d'office que l'on présente ci-contre, de forme hémisphérique, se compose d'un cercle de fer plat horizontal d'assez grand diamètre (46 cm). Sur ce cercle sont rivés, à chaud, douze crochets auxquels on accrochait les petites pièces : saucisses, andouilles, lard, jambonneaux...

Cette couronne est surmontée d'une armature formée de deux demi-cercles de fer rond torsadé (petite note esthétique) qui se croisent à angle droit et sont rivés à chaud sur le cercle (hauteur de l'ensemble 17 cm).

Au sommet de cette armature, là où se croisent les demi-cercles est percé un trou dans lequel passe librement une tige verticale permettant la rotation de la couronne autour de cet axe ; tige repoussée à la forge en deux renflements tronconiques de part et d'autre de l'armature pour la rendre solidaire de l'ensemble.

Cette tige torsadée (nouvelle note esthétique) forme une petite boucle dans sa partie supérieure dans laquelle passe un anneau pour suspendre le tout. Elle pend verticalement au milieu de la couronne et se termine, dans sa partie inférieure, par une autre petite boucle à laquelle est fixé (par une boucle) un solide quadruple crochet. Ce grappin dépasse le niveau inférieur de la couronne et permet l'accrochage des grosses pièces de viande ou de jambons. Cette disposition évite de déséquilibrer l'ensemble.

**Pierre-Michel-Therrat**

---

<sup>1</sup> En patois forézien, l'andouille est appelée *sac-bardin* ou *sabardin*.

<sup>2</sup> Les poutres et chevrons des plafonds des maisons anciennes sont truffés de ce genre de clous.

## Paul Guth, le Naïf en Forez...

L'autre matin, les pas d'une promenade nostalgique m'ont conduit à Passy, rue Desbordes-Valmore, dans le seizième arrondissement de Paris. Je souhaitais marquer l'étape du souvenir devant l'immeuble au charme anglais où a longtemps vécu notre cher ami Paul Guth, l'heureux père du *Naïf*, me remémorer son séjour en Forez.

À ma connaissance, jusqu'à ce printemps de 1976, Veauche n'avait jamais accueilli un écrivain de renom, journaliste, romancier, historien, mémorialiste, pamphlétaire et essayiste, l'un de ces auteurs triés sur le volet figurant dans les manuels scolaires de *Textes choisis*, un homme de lettres authentique dont les œuvres ont été traduites dans plusieurs langues (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, grec, russe, polonais...) et couronnées par les prix les plus huppés (Grands Prix littéraires de l'Académie française et de la Ville de Paris pour l'ensemble de son œuvre). Paul-Joseph-Marie Guth à qui l'on doit, de surcroît, un livret d'opéra, fut maître dans tous les genres littéraires, éminent conférencier, homme de radio et de télévision, avec une exigence de charme tout à la fois précise et précieuse.

En août 1975, après une émission vespérale diffusée par Sud-Radio depuis la nouvelle station balnéaire de Cap d'Agde, dans le département de l'Hérault, j'avais échangé quelques banalités déférentes avec le père du *Naïf*, petit homme courtois et raffiné, vêtu, en ce jour d'été, d'un pantalon de lin clair et d'une chemise à fleurs, coiffé d'un chapeau de paille blanche aérée. Le hasard a voulu que nous nous croisâmes le lendemain matin sur le quai d'honneur du port de plaisance. Notre salut se prolongea en un cordial bavardage qui, sous le chaud soleil méditerranéen, trouva naturellement le secours rafraîchissant d'un verre de pastis à la proche terrasse d'un café. À cette époque, j'enseignais notamment la pédagogie à des élèves-professeurs. Lui, avait débuté comme agrégé de lettres classiques au lycée de Dijon avant de rejoindre celui de Rouen. Il s'y était distingué par ses innovations de réciprocité dans une classe promue *tabernacle des délices*. Le *Naïf aux quarante enfants* (Albin Michel, 1955, film de Philippe Agostini, 1960) les ayant fait reconnaître, recteurs et inspecteurs généraux s'étaient plus à vanter cette transmission moderniste du savoir : «Dans ce livre, Paul Guth a été le pionnier de la plupart des réformes de l'enseignement depuis trente ans». En 1980, une étudiante soutiendra une thèse de doctorat de troisième cycle devant un jury de l'université de Paris X-Nanterre sur le sujet : *Paul Guth ou la passion de l'éducation*. Puis il avait quitté le métier pour le journalisme sous le prétexte que sa *gorge en papier de soie* en était la cause. Notre discussion matinale fut donc aisément alimentée par ma curiosité face aux convictions et aux qualités intellectuelles du maître. Et ce fut la parfaite entente ! Non seulement nous partagions les mêmes valeurs professionnelles, nous aspirions aussi à l'épanouissement d'un humanisme honnête, pragmatique et serein. Aux extrémités de l'arc-en-ciel sonore, nos oreilles communiaient de concert pour Brassens et Mozart, l'un chantre des croquants, l'autre messager des anges. Lorsque nous nous quittâmes, vers midi, un taxi l'emmenant à la gare d'Agde, notre rapprochement d'âme était suffisamment établi, dans la sympathie, pour que nous

---

conventions de retrouvailles. Je lui proposait de nous rendre prochainement visite à Veauche.

Quelques jours après la rentrée, je lui écrivis pour lui confirmer notre invitation. Nous l'attendions impatiemment, lui et son épouse. Nous souhaitions leur faire découvrir notre petite province, le Forez. Sa réponse, quelques jours plus tard, nous laissa peu d'espoir : *Le programme que vous nous offrez serait un enchantement. En vous suivant d'une ligne à l'autre, je l'imagine comme si j'y étais... Mais, hélas, je n'y suis pas ! En ce moment je suis effroyablement tiraillé, surmené. Il ne m'est guère possible de soustraire quelques miettes de temps à celui que je dois consacrer à la rédaction de mon prochain livre («Lettres à votre fils qui en a ras-le-bol», Flammarion), de mes articles quotidiens, à mes séances de signatures, à mes conférences, ici ou là, à mes interviews à la radio ou à la télévision.* Il restait cependant, au bas de la lettre, une lueur d'espoir : *Je retiens néanmoins votre charmante invitation dans mon esprit et dans mon cœur. Si, d'ici quelques temps, dans quelques mois ou une année, je voyais une possibilité, je vous écrirais : "Ça y est, je viens, ou nous venons".*

L'heureuse surprise nous arriva avec une lettre datée du 9 février 1976. *J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer... Le lundi 5 avril prochain, je viens faire une conférence à Saint-Étienne, pour le Lions Club sur le Naïf et moi... Si vous le voulez bien, nous passerons la journée du lendemain ensemble...* Aussitôt, nous nous préparâmes dans une joie fébrile à recevoir Paul Guth, tout en regrettant l'absence de Juliette, son épouse. Le téléphone se substitua aux lettres pour l'organisation du séjour. D'emblée, nous lui propositions de prolonger sa visite afin qu'il rencontre les Veauchois, petits et grands, à l'école primaire du bourg et à l'espace Pelletier, et aussi pour prendre le temps d'une balade en Forez, notamment sur les traces d'Honoré d'Urfé.

Le train de Paris le déposa en gare de Chateaucieux un peu après dix-neuf heures. Nous nous rendîmes immédiatement au "Grand Cercle", place de l'Hôtel-de-Ville où l'attendaient le président Labrusse et son public du Lions Club. À l'heure du dessert, l'homme d'esprit régala son auditoire par ses talents de conteur. Le *Naïf* c'était lui. Il en revendiquait et la paternité d'écriture et la personnalité. Cela étant, il n'était pas le niais, candide et ahuri, auquel tout un chacun pense de prime abord. Il confessait que sa gentillesse de façade, sa crédulité feinte, n'étaient en vérité qu'un redoutable piège où tombaient tous les malandrins dominateurs. Sa naïveté n'était qu'un leurre, un miroir aux alouettes, une arme redoutable avec laquelle il débusquait comme à plaisir les méchants depuis son camouflage virtuel de béatitude. Que de fois, il me répétera ce principe de vie : *Si vous voulez être heureux, soyez raisonnablement naïf, sinon le monde des humains vous apparaîtra tel qu'il est : abominable !* La "naïveté" de Paul Guth ! une lucidité décapante, sarcastique, furieusement chevaleresque qui se moquait des modes abrutissantes, des ambitieux de paraître, des infatués de pacotille.

Ce soir-là, vers minuit, Paul Guth arrivait chez nous, à Veauche, pour trois journées inoubliables.

Sans doute, les élèves de la grande classe de monsieur Sedraine, directeur de l'école publique "Les Glycines", se souviendront longtemps du *vieux monsieur pas encore trop décati*. C'est ainsi qu'il se présenta à eux, anxieux de la vieillesse, mais avec une figure pouponne, attentive et souriante, des yeux sombres pétillant de malice. Assis devant l'estrade, il se prêtera très sérieusement au jeu de leurs questions ingénues, décidément "naïves". "M'sieur, étiez-vous un bon élève ?"

“Comment devient-on écrivain ?”... Assis au fond de la classe, j'étais admiratif de l'application de cet homme, critique redouté du Tout-Paris, adepte de la subtilité linguistique, à savoir ainsi se mettre aisément à la portée de son auditoire, à trouver les mots simples qui satisfassent la curiosité des enfants et encouragent leur expression naturelle. J'y vis la version veauchoise du *Naïf aux quarante enfants*.

Le même soir, au centre culturel Émile-Pelletier, de nombreux Veauchois vinrent écouter Paul Guth leur raconter de façon imagée son enfance pyrénéenne à Ossun, pays de sa mère, où il naquit le 5 mars 1910. Ils suivirent son périple d'écolier en galoches, puis d'étudiant studieux depuis le collège de Villeneuve-sur-Lot et le lycée de Toulouse où il rafflait systématiquement les prix d'excellence, premier en tout sauf en mathématiques et en gymnastique, jusqu'au Lycée Louis-le-Grand de Paris où il « monta » pour préparer l'École normale supérieure. La magie de Paul Guth fit revivre sa famille simple et méritante. Il convoqua fièrement les siens à travers des évocations pittoresques : sa cousine Bernadette Soubirous, pauvre bergère à laquelle apparut la Vierge de Lourdes, ses parents Joseph le mécanicien-inventeur et Maria la ménagère-couturière-tricoteuse, tante Armandine, confite en dévotion, et tonton Victor, le laboureur-moraliste. Sur ces assises terriennes, il étaya ses choix moraux traditionnels, argumenta de ses goûts et de ses dégoûts. À l'évidence, l'enfance paysanne de Paul Guth illuminait sa vie et son œuvre, les irisant d'une fulgurance de mille feux. L'écrivain rompu à la réflexion en tirait volontiers des leçons universelles, un art d'exister, toute une philosophie du monde. Ce soir-là, il composa une époustouflante partition de drôlerie, d'émotion, de tendresse, de poésie. Sa vision grandiose des périls actuels piteusement offerts à la jeunesse lui faisait d'autant plus regretter ses propres repères enracinés dans ses montagnes pyrénéennes. Alors, il en appelait à la relative douceur d'un passé si proche et déjà rejeté dans le néant de l'Histoire. Paul Guth ne manquait jamais sa vocation humaine de lettré : être le prédicateur du bonheur. *Je crois que, tout compte fait, les gens sont beaucoup plus malheureux qu'avant parce qu'on leur a enlevé leur cuirasse protectrice : la famille, l'amour, la pudeur, le patriotisme, la religion...* (*Oui, le bonheur !* Flammarion, 1988).

Paul Guth était convaincu de l'influence astrale sur le destin des hommes, sur leur caractère, leur personnalité. Il l'avouera très sérieusement en prenant comme référence son propre signe zodiacal, celui des «Poissons», et les analyses jugées véridiques faites à son sujet par certains astrologues contemporains. *Je crois dur comme fer à l'astrologie. Comment rejeter d'une lippe hautaine un art qui, pendant tant de siècles, fleurit à Babylone, en Égypte, en Perse, aux Indes ?* Nous avons d'ailleurs été étonnés que nos relations amicales commencent par cette interrogation : *De quel signe êtes-vous ?*

Au terme d'une causerie de près de deux heures, ce fut la file d'attente des dédicaces... Fait exceptionnel, Madeleine Ménigot, gérante de la Maison de la Presse, épuisa son fond de librairie.

À l'église du bourg de Veauche, devant le bras reliquaire en argent volé peu après, Paul Guth sourit à l'évocation d'un lointain pèlerinage à saint Pancrace. Un dérapage linguistique l'ayant transformé en «saint Crampasse», le martyr gallo-romain avait été dévolu à la guérison les «crampes», celles des poules, celles, rhumatismales, des humains. En septembre, la fragilité des footballeurs, ceux de Saint-Étienne, en particulier (ils étaient alors glorieux !), lui fournirent l'argument d'un «Billet de Paul Guth» dont l'humour est centré sur le saint-guérisseur

veauchois (publié en annexe). Ces lettres journalistiques, paraissant dans plusieurs grands quotidiens nationaux et régionaux, lui sont l'occasion, imagée, de professer son opinion. Certaines de nos discussions fourniront le thème d'autres «billets» dont il nous enverra les manuscrits dactylographiés par Juliette (*le plus terrible de mes critiques !*) et corrigés de sa main. Son passage dans la région stéphanoise se voudra marqué par l'équipe vedette de football dont nous avons pourtant fait peu cas. Il ajoutera une lettre *Allez les verts !* aux vingt-quatre autres dédiées à *votre fils qui en ras-le-bol. Pour la première fois de ma vie, j'ai regardé un match de football à la télé. Saint-Étienne rejoint les villes de l'antiquité grecque au temps des Jeux olympiques et les siècles où tout notre royaume convergeait dans l'unité de la foi. À Saint-Étienne, les différences sociales sont oubliées. Toutes les classes se fondent dans l'amour de l'équipe... Un cri de guerre "Allez les verts !" pareil au "Montjoie Saint-Denis !" de nos rois.* Hélas, le succès des footballeurs stéphanois sera éphémère aussi, quelques mois plus tard, il m'écrira : *Je regretterais presque de leur avoir consacré l'une de mes 25 lettres. Ce qui me console c'est que le lecteur futur, dans de lointaines années, se dira, ironique : "O incertitude du sport ! Telles étaient donc alors les idoles sportives des Français".*

Le lendemain, Marius Delomier, administrateur de la Diana, en charge de la merveilleuse Bastie d'Urfé, accueillit un fin connaisseur du premier roman pastoral français, *L'Astrée*.

En 1967, Paul Guth, à l'instigation de Christian Melchior-Bonnet, publie son *Histoire de la littérature française* (plusieurs fois rééditée depuis), la plus vivante saga bibliographique jamais proposée. Honoré d'Urfé, *play-boy encyclopédique*, son œuvre colossale *L'Astrée* y trouvent leur juste place avec un commentaire à la pertinence rare. Mais Paul Guth ne connaît ni «les bords rians du Lignon», ni l'élégante maison campagnarde construite par Claude d'Urfé, grand-père d'Honoré, rentré féru d'art de ses missions diplomatiques en Italie. En quelques pages, l'agrégé de lettres trace un portrait d'Honoré d'Urfé comme s'il l'avait rencontré la veille dans quelque salon. Il le décrit *écorché vif, à l'enfance déchirée d'amour, aristocrate international* de par ses origines écartelées. *Mélancolique, fragile, voluptueux, avec des grâces mourantes de lis privé d'eau, il aspire aux contrastes de la fraîcheur, de la solitude, du vacarme du monde et des feux de l'amour.*

*Aux gens du monde, Honoré d'Urfé offre ce qu'ils adorent : avoir l'impression de penser sans migraine. Il élève jusqu'au ciel du Forez un temple mystique de l'amour fait avec sa ruche de L'Astrée dont il butine le miel dans tous les buissons de la montagne magique...* Comment mieux exprimer ce courant de poésie paradisiaque, ce fleuve de romantisme, cet Éden pastoral, ce modèle de savoir-vivre, limpide comme le Lignon, comme lui, fluide, caressant, lumineux.

Paul Guth me fit voir tout autrement le paysage agreste des berges du Lignon. Je saurais désormais que chaque fûtaie est associée à une mystique naïve, rafraîchissante comme la grotte de la Bastie d'Urfé. Par la suite, notre hôte se rappellera la douceur champêtre forézienne quand il évoquera son enfance paysanne : *Couché dans l'herbe comme un berger de L'Astrée, je gardais mes deux vieilles vaches, Cardie et Mascaret, avec notre chien Picard.* Ah ! les yeux des vaches, Paul Guth leur prêtait un charme féminin indéfinissable !

Chez nous, Paul Guth trouva rapidement ses aises, ses habitudes, notamment de sieste. Lors des repas, il nous charmait à évoquer, entre autres souvenirs, ses amitiés illustres de Khâgne (classes préparatoires à l'École normale supérieure) au

lycée Louis-le-Grand, brossant une extraordinaire galerie de portraits de célébrités diverses. Comme par magie, notre salon se transforma en un théâtre d'ombres où évoluaient des personnages connus, mais inaccessibles. Les inséparables Bretons, Queffelec et Segalen, futurs marins, l'un blond, avec un nez de cormoran et des pâleurs d'algues dans les yeux, l'autre sec, au teint noir de fumée, les cheveux en brosse à chaussures naviguaient dans un océan de rêves. Deux futurs chefs d'États, l'un le Sénégalais Léopold Sédar Senghor s'adonnait sérieusement à la poésie, l'autre, Georges Pompidou, fastueux helléniste, charmant de cordialité joueuse, contait doctement ses amours albigeoises avec la fille de l'innocent professeur de grec. Venu de Perpignan, Robert Brasillach (fusillé en 1945) exhibait, l'air étonné, sa face ronde de Catalan, roulée dans une fine graisse. Jacques-Louis Talagrand, plus tard Thierry Maulnier, plongeait la nuit venue ses mains dans l'eau froide du lavabo pour les plaquer, glacées, sur le front des dormeurs. Simulant les *Massacres de septembre*, il guettait les retardataires derrière la porte du dortoir et les assommait d'un coup de polochon. Le Forézien René Brouillet, à l'ordinaire ébouriffé comme s'il émergeait de son lit, futur ambassadeur de France auprès du Vatican, présentera Pompidou à de Gaulle. Le général cherchait *un agrégé sachant écrire en français*.

À d'autres moments de détente, Paul Guth nous invita successivement à rencontrer l'étrange couple Pierre Fresnay et Yvonne Printemps, elle rossignol-née, tout en piques et en pointes, Michel Simon, l'Ézéchiél de l'érotisme, l'impatient bourgeois de Paris, Maurice Chevalier, le prince nonchalant de la littérature française à la voix blessée, François Mauriac, l'extraordinaire grâce affectée de Jules et Lise Romains, le philosophe Émile-Auguste Chartier, dit Alain, maître à penser du siècle, Jean Cocteau, l'enchanteur insaisissable, Colette roulant les *r* et secouant sa crinière de lionne, Paul Éluard enveloppant l'ouvrage donné dans une page de *l'Humanité*, Sacha Guitry, mélange anachronique d'un pape de la Renaissance et d'un doge de Venise, le longiligne Louis Jovet alliant la fidélité de la main ouvrière à la fulgurance de l'esprit et aussi Joseph Kessel, pilier de Montmartre, virtuose de l'insomnie, Marcel Aymé, pétrifié de silence, Van Dongen, dieu Pan couvert de femmes...

Valéry Giscard d'Estaing, président de la République de l'époque, avait été l'un de ses élèves, passé inaperçu, de sa classe de troisième au lycée parisien Janson-de-Sailly.

De toutes les photographies que j'ai prises de lui, certaines tronquées (*Vous êtes un gourmet, un peu cannibale. Vous coupez toujours un morceau de vos modèles que vous gardez pour votre consommation personnelle...*), l'une lui plut tout particulièrement : *Depuis qu'on avait reproché au charmant M. Lecanuet de montrer ses dents à la télévision, je n'osais plus montrer les miennes. Or c'est le signe de la plus franche gaîté. Eh bien ! mon cher Roger, après de longues années de bouche close, vous avez réussi à me la faire ouvrir dans un grand rire... C'est une de mes photographies de toutes ces années que je préfère. Et Juliette aussi. Si vous le permettez je la donnerai souvent à reproduire dans les journaux.*

Paul Guth ne revint pas à Veauche. Des raisons d'emploi du temps et de santé repoussèrent puis empêchèrent une autre visite en compagnie de Juliette (*Yéyette*), son épouse. Notre ami n'avait pas de voiture et je crois même qu'il n'avait jamais passé son permis de conduire. Il n'aimait guère voyager. Nous serons très étonnés de recevoir un jour une longue lettre d'Autriche, hors la France son pays préféré. Mozart oblige ! Un parcours en train rituel le ramenait tous les



étés vers sa *bicoque* du chemin de Papou, à Villeneuve-sur-Lot où nous étions régulièrement invités. Installé sous les pruniers de son jardin, il y puisait, disait-il, le meilleur de son inspiration. Nous rendîmes visite à nos merveilleux amis à Paris, dans leur charmant appartement du seizième arrondissement où, dans les années quarante, ils avaient succédé au célèbre acteur Jean Gabin. Partout, du sol au plafond, des étagères croulaient sous le poids des livres. Même les toilettes avaient leur part de bibliothèque. Nos relations étant essentiellement épistolaires et très suivies (parfois deux lettres par mois !), je fus contraint à de salutaires efforts d'écriture. Paul Guth, quant à lui, montrait, jusque dans ses écrits les plus simples, cet incomparable délice du verbe dont il jouait toujours avec bonheur.

Cette correspondance assidue lui était surtout l'occasion de nous interroger sur nos préoccupations, sur nos aspirations, voire sur nos réactions à propos de tel ou tel évènement de l'actualité. Il fouinait dans nos pensées pour conforter ses passions, ses indignations. Nous étions la génération des enfants dont, à défaut d'être le père nourricier, il se voulait être un tuteur d'âme. Paul Guth, «intrépide et malicieux, infiniment aimable et infiniment sarcastique, célèbre et trop mal connu» (François Nourissier), savait écouter, provoquer le commentaire, répliquer, intraitable sur les problèmes de société, tour à tour procureur et avocat.

«Tonton Paul» ambitionnait aussi être l'auteur des jeunes, celui qui leur apporterait tout à la fois le rêve et la morale.

*Lettres à votre fils qui en a ras-le-bol !* fut un grand succès de librairie. Hélas, le 2 novembre 1976, nous recevions une lettre éplorée : *Le Diable auquel je crois dur comme fer, se venge des nasardes que je lui ai envoyées dans mon Ras-le-bol... Le Malin, qui ne l'est guère, nous a expédié une cascade de malheurs : la mort de notre chat, de notre Naïf, dit le "Chat Beauté" (Flammarion, 1975), de notre enfant. Et puis la mort subite de notre tante Armandine, des Pyrénées, dont j'ai parlé dans plusieurs de mes livres. Tous mes souvenirs d'enfance... Je n'ai pas envie de vous en dire plus, sauf à ouvrir les écluses de mes larmes. Je comprends maintenant pourquoi Anne d'Autriche, après la mort de Mazarin, qu'elle avait adoré, était la seule à dire : "N'en parlons plus !" Certains l'accusaient de sécheresse. C'était le contraire.*

Paul Guth ne fut pas élu à l'Académie française qui lui avait décerné, en 1956, son Grand Prix du roman pour le *Naïf locataire* et, en 1985, son Grand Prix de littérature pour l'ensemble de son œuvre. Sans doute, eut-il fallu qu'il soit plus en conformité avec les modes de l'intelligentsia qui n'avait que du mépris pour sa gentillesse affichée. S'il en éprouva d'abord de l'amertume, sa naïveté-sagesse prit bientôt le dessus. Après avoir vidé son sac dans son *Discours de déception à l'Académie française* (Plon, 1987), il se détacha complètement de l'aréopage des prétendus immortels. Son académie était celle, nombreuse, de ses lecteurs.

Sa dernière lettre avec son écriture incertaine, ses fautes d'orthographe montrait les progrès de sa maladie. Il y faisait référence à Pagnol, à Maurice Genevois, à de Gaulle... En écrivant leurs noms en lettres majuscules il nous montrait son intérêt pour ces personnages.

Paul Guth nous a quitté au soir du mercredi 8 octobre 1997, à quatre-vingt-sept ans et quelques mois. Il s'en est allé au-delà du vécu matériel, confiant dans son éternité. Il a accédé au Paradis des hommes de bonne volonté. *Je crois en Dieu de toute mon âme, de toute ma race.* Dans ce ciel espéré où il se donnait le droit de voir Dieu le Père sous l'aspect d'un vieux monsieur à barbe blanche, assis dans un fauteuil de nuages, Paul Guth a retrouvé les siens, l'environnement de son

enfance qui l'avait toujours habité. L'attendait aussi, sans doute, Picard, berger jaune des Pyrénées, *débordant de poils jusqu'aux yeux*, mordu par un chien enragé et que *Tonton Victor* avait du abattre. Le vieil homme n'avait pas oublié son compagnon de jeu. *Dans l'autre monde, le premier à m'accueillir sera Picard, qui courra vers moi pour me lécher les mains et me regarder de ses yeux adorants.*

Tel était Paul Guth, homme de chaleur et de lumière, prédicateur de bonheur, ami avisé et fidèle. Dans l'album des images meublant sa cérébralité toujours aux aguets de connaissances, ses «souvenirs foréziens» avaient pris place, durablement.

Roger BRIAND

### **Le Billet de Paul Guth** (décembre 1976)

Dans l'église de Veauche, gros bourg de la Loire, on vénérât jadis saint Pancrace. Au cours des siècles, à force de prononcer son nom, les paysans le déformèrent. Ils l'appelèrent *saint Crampasse*. Il guérissait les crampes des humains, mais aussi des bêtes : des vaches, des veaux et surtout des poules, fort sujettes aux contractions. On venait de loin pour se faire décrâmer par saint Crampasse. La foule était si copieuse qu'à la saison elle multipliait par cinq le casuel de Monsieur le Curé.

Aujourd'hui ce pèlerinage est tombé en désuétude. En visitant la vieille église de Veauche, j'ai été transpercé soudain d'un trait de lumière, lancé sans doute du haut des cieux par le martyr.

Veauche est à 15 kilomètres de Saint-Étienne, la Mecque du football. Les crampes sont un des fléaux des sportifs en général et des footballeurs en particulier. Pendant le match contre Kiev de la glorieuse équipe stéphanoise, j'ai pu voir, comme toute la France, à la télévision, un des héros de Saint-Étienne crucifié dans l'herbe par des crampes. N'est-ce pas une bénédiction que le remède soit si près du mal ? À 15 kilomètres ! Ne pourrait-on pas ressusciter ce pèlerinage qui attirerait des foules plus considérables qu'au Moyen Âge ? L'équipe aux vertes couleurs de l'espoir viendrait ici. Elle entraînerait toute la population qui l'idolâtre. Peu à peu les sportifs de toute la France prendraient le chemin de Veauche. Et pourquoi pas ceux des autres pays ? Et pas seulement les footballeurs, mais aussi tous les athlètes qui courent, sautent, nagent, pédalent. Veauche deviendrait le Lourdes de la crampe. Et pourquoi les hommes politiques, qui pratiquent le sport le plus harassant, ne viendraient-ils pas aussi à Veauche, pour se *décrisper* ?

### **Œuvres de Paul Guth**

**Autour des dames du bois de Boulogne** (Julliard, 1946)

**Les sept trompettes**, roman (Julliard, 1948)

**Quarante contre un** (1<sup>re</sup> série) (Corréa, 1947)

**Quarante contre un** (2<sup>e</sup> série) (Denoël, 1951)

**Quarante contre un** (3<sup>e</sup> série) (Denoël, 1952)

**Michel Simon** (Calmann-Lévy, 1952)

**Philippe Noyer** (Orféa, 1950)

**L'académie imaginaire**, photographies de Jean-Marie Marcel (Éditions d'Art et d'Histoire, 1951)

**Le pouvoir de Germaine Calban**, roman (Amiot-Dumont, 1952)

**Mémoire d'un Naïf**, roman (Albin Michel, 1953 - Livre de poche) - *Prix Courteline, 1953*

**Le Naïf sous les drapeaux**, roman (Albin Michel, 1954 - Livre de poche)

**Le Naïf aux quarante enfants**, roman (Albin Michel, 1955 - Livre de poche)

**Le Naïf locataire**, roman (Albin Michel, 1956 - Livre de poche) - *Grand Prix du roman de l'Académie française, 1956*

**Le mariage du Naïf**, roman (Albin Michel, 1957 - Livre de poche)

**Le Naïf amoureux**, roman (Albin Michel, 1958 - Livre de poche)

**Saint-Naïf**, roman (Albin Michel, 1959 - Livre de poche)

**Le Naïf dans la vie**, présenté par G. Delaisement (Didier, 1959)

**Jeanne la Mince**, roman (Flammarion, 1960 - "J'ai lu")

**Jeanne la Mince à Paris**, roman (Flammarion, 1961 - "J'ai lu")

**Jeanne la Mince et l'amour**, roman (Flammarion, 1962 - "J'ai lu")

**Jeanne la Mince et la jalousie**, roman (Flammarion, 1963 - "J'ai lu")

**Le savoir-vivre actuel** (Dictionnaire) en collaboration avec Michelle Maurois (Gallimard, 1965)

**Saint-Louis, roi de France** (Bloud et Gay, 1960) (Mengès, 1980)

**Paris Naïf**, photographies de G. Glasberg, (Grasset, 1962)

**La chance** (Collection "Notes et Maximes", Hachette, 1963)

**Histoire de la littérature française** (Fayard T. I et II, 1967) (Rombaldi, 6 volumes, 1972) (Flammarion, T. I et II, 1981)

**Lettre ouverte aux idoles** (Albin Michel, 1968)

**L'aube de la France** (T. I et II, Plon, 1968-1970) - **Histoire de la douce France** (T. I et II, Perrin, 1982)

**Mazarin** (Flammarion, 1972, collection "Grandes biographies", Flammarion, 1999)

**Le chat Beauté**, roman (Flammarion, 1975) - *Prix du Roman français, 1975 - Grand Prix d'Honneur des Méridionaux de Paris, 1975*

**Lettres à votre fils qui en ras-le-bol** (Flammarion, 1976)

**Notre drôle d'époque comme si vous y étiez** (Flammarion, 1977)

**Moi, Joséphine impératrice** (Albin Michel, 1979)

**Lettre ouverte aux futurs illettrés** (Albin Michel, 1980)

**Le ce que je crois du Naïf** (Grasset, 1982)

**Une enfance pour la vie** (Plon, 1984) - *Prix Chateaubriand, 1984*

**La tigresse**, roman (Flammarion, 1985)

**Si j'étais le bon Dieu** (Plon, 1987)

**Discours de déception à l'Académie française** (Plon, 1987)

**Le retour de Barbe-Bleue** (Mercure de France, 1990)

**Moi, Ninon de Lenclos, courtisane** (Albin Michel, 1991)

*Théâtre :*

**Fugues** (Prix du Théâtre, 1946)

**Les amants captifs** (opéra, musique de Pierre Capdevielle)

*Livres pour la jeunesse :*

**Les passagers de la Grande Ourse** (Gallimard)

**L'épouvantail** (Gallimard)

**La locomotive Joséphine** (Albin Michel)

**Moustique et le marchand de sable** (Casterman)

**Moustique et Barbe-Bleue** (Casterman)

**Moustique dans la lune** (Casterman)

**Cuic dans l'île** (Casterman)

**Le Séraphin couronné** (Berger-Levrault)

**Henri IV** (Berger-Levrault)

Tableau de la vie quotidienne à Montbrison au 18<sup>e</sup> :

## 1745 : Le difficile mariage du garçon boulanger

*Et si vous me mettez en colère, je la ferai duchesse*

(Molière)

**B**iens des écueils peuvent se présenter sur la voie du mariage et venir troubler la bonne réalisation d'un tel projet. Cet événement a toujours marqué pour l'homme une étape capitale dans sa vie d'adulte. A toutes les causes possibles dont beaucoup sont bien connues et se peuvent rencontrer de nos jours, le 18<sup>e</sup> siècle en avait ajouté bien d'autres parfois inattendues, découlant de lois ou croyances anciennes mais qui pouvaient rendre l'union des futurs époux bien incertaines<sup>1</sup>. Ces lois auxquelles les parents avaient parfois recours généraient des démarches difficiles souvent de vrais conflits familiaux mais toujours une situation très délicate, une épreuve pénible à surmonter. Nous pouvons en suivre pas à pas le déroulement pour un cas, grâce à la plume de maître Flachère un des notaires réservés pour Montbrison. Dans le but d'établir valablement le contrat de mariage des promis, l'homme de l'art a dû constituer, en l'espèce, un dossier<sup>2</sup> et accomplir plusieurs démarches qui peuvent nous sembler curieuses et un peu ridicules. Le déroulement de l'*affaire* en sa chronologie sera facilité par une présentation rapide, dans un premier temps, des personnages mis en cause. Ensuite l'énumération des pièces fournies nous fera pénétrer dans le cours des événements.

\*

\* \*

### **Les acteurs du conflit**

Le futur époux est Clément André Fontanière, né en 1713, fils de Philippe Fontanière et de Symonne Berthollon. Au moment où il souhaite convoler en justes noces, il est âgé de 32 ans et nous sommes en 1745. Il se trouve largement majeur car la majorité légale est à ce jour acquise dès 25 ans accomplis pour les hommes. Elle l'était à 30 ans autrefois. L'édit de Blois de 1579 rappelait l'obligation du consentement parentale. Il fut par la suite amendé.

La future, Jeanne Marie Barheron *majeure, maîtresse de ses droits épouse advenir est veuve en secondes noces de Jean Viallit, maître boulanger, rue de la Croix, paroisse Saint-Pierre* de Montbrison. Jean Viallit, avant son décès, avait testé le 2 février 1744 laissant l'essentiel de ses biens à sa veuve.

Philippe Fontanière, père de Clément André, est un maître boulanger. Il tient boutique rue des Arches, paroisse Saint-Pierre de Montbrison. Cet homme qui a pignon sur rue sera la principale pierre d'achoppement au mariage de son fils avec la veuve à laquelle celui-ci se destine.

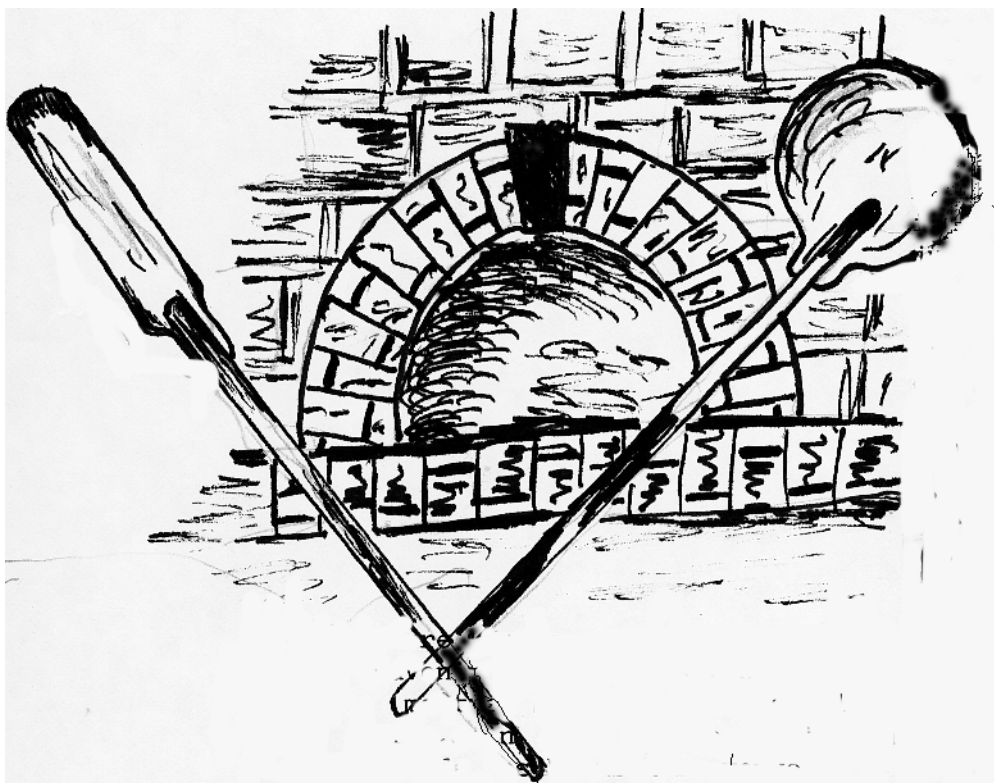
---

<sup>1</sup> Sous l'Ancien Régime, tout manquement était sévèrement puni. L'union clandestine ou connue, de mineurs était frappée de sanctions, le consentement parental étant obligatoire : nullité de l'union, les parents déshéritant les coupables (même majeurs) et jusqu'à des peines d'emprisonnement. Un parent proche ou influent remplaçait le parent décédé, on évitait par là d'être spolié lors du règlement "des droits légitimes".

<sup>2</sup> Pièces et minutes diverses sont tirées du minutier Flachère déposé aux archives de la Diana.

Symonne Berthollon, épouse de Philippe Fontanière, mère de Clément André accompagne son mari dans son attitude récalcitrante. Cependant elle semble le faire plus par soumission que par conviction. Peut-elle librement prendre un autre parti ? Rien de moins sûr en ces temps où comptait surtout la position adoptée par le chef de famille.

Enfin quatrième et dernier personnage de cette aventure : maître Flachère le *notaire royal et apostolique* bien connu dans cette ville. Son souci principal voudrait être de contenter son jeune client, l'assister dans sa démarche, mais surtout par là fidéliser celui-ci car la concurrence est très dure dans ce milieu au 18<sup>e</sup> entre les *notaires réservés* de la capitale du Forez, sans parler de celle exercée par les *notaires forains* des environs.



Les acteurs en place, nous allons pouvoir suivre le déroulement des faits et les péripéties qui nous conduiront jusqu'à la réalisation du mariage de Clément André et de son aimée. Les différentes pièces jointes au dossier permettent d'établir la chronologie des démarches qui ont été nécessaires pour solutionner "l'affaire" et à laquelle elles nous introduisent sans préalable.

- En premier c'est un *acte baptistaire* délivré le 3 septembre 1713 par Messire Caze curé de Saint-Pierre de Montbrison, attestant ce jour la naissance et le baptême de Clément André Fontanière.
- La requête présentée *au châtelain, juge royal ordinaire de la châtelainie ville et paroisse royale de Montbrison* au nom de Clément André Fontanière garçon boulanger, demeurant chez Jean Veyrard boulanger faubourg de la Croix, paroisse Sainte-Marie-Magdelaine, en vue de contracter mariage avec Jeanne Marie Barheron, veuve en secondes noces de Jean Vierrat, boulanger rue de la Croix, paroisse Saint-Pierre de Montbrison *qui est un parti aussi sortable qu'avantageux au surplus... il se serait adressé au sieur Philippe Fontanière aussy boulanger de la ville et de Symonne Berthollon, ses père et mère, pour les prier de donner leur consentement audit mariage mais ils l'auraient refusé tant au suppliant qu'à plusieurs personnes de considération qui s'en seraient mêlés et comme ce refus ne peut avoir aucun fondement légitime et qu'il fait préjudice au suppliant âgé actuellement de 32 ans suivant l'acte de baptistaire du 3 septembre 1713... qu'il ne trouvera jamais un parti aussy avantageux que celui qui se présente il est obligé d'avoir recours à votre autorité en ladite requête... de ce qu'il vous plaise Monsieur vu ledit acte baptistaire luy permettre de faire audit Philippe Fontanière et*

*à ladite Symonne Berthollon ses père et mère ladite sommation respectueuse... afin de mettre le suppliant en l'état de contracter valablement ledit mariage et passer outre le consentement dudit Fontanière...*

- Réponse faite à la requête par une acceptation... *vu la présente requête et l'acte baptistaire y énoncé comme il est requis à passé outre... fait le 7 octobre 1745, signé Dumont, scellé à Montbrison le 7 octobre 1745, reçu sept sols six deniers.*
- *Aujourd'hui 8 octobre 1745, à neuf heures du matin pardevant le notaire royal et en présence des témoins cy après nommés dans le domicile du sieur Philippe Fontanière maître boulanger... et Symonne Berthollon sa femme où ils se sont transportés en vertu de l'ordonnance est comparu Clément André Fontanière garçon boulanger demeurant chez le sieur Veyrad boulanger faubourg de la Croix paroisse Sainte-Marie-Magdelaine... demande a été faite auxdits mariés Fontanière... ses père et mère au sujet de bien vouloir consentir à son mariage... lesquels ont dit n'avoir aucun consentement à donner et qu'ils ne répondront pas à la demande à eux faite... en présence des témoins : Jean Claude Guillot, praticien et sieur Claude Rey confiseur...*
- *Le 12 octobre : aujourd'hui 12 octobre 1745, sur les dix heures du matin pardevant le notaire royal... les témoins... se sont transportés dans la maison de Philippe Fontanière et de Symonne Berthollon... après plusieurs prières et supplications verbales faites... laditte Symonne Berthollon accepte de consentir audit mariage... mais son mari est absent... en présence de Pierre Aguirand marchand épicier et Thomas Brun maître boulanger... témoins requis... (Flachère, notaire royal).*
- *... aujourd'hui 16 octobre 1745, à huit heures du matin... par devant le notaire royal... se sont transportés dans la maison de Philippe Fontanière et Symonne Berthollon... après prières et supplications verbales faites d'abondance ils ont répondu qu'ils n'avaient aucun consentement à donner audit marié mais qu'ils ne s'y opposeraient pas et qu'ils ne voulaient rien signer au contrat... Clément André Fontanière a requis acte... en présence de Pierre Perrin, maître pharmacien et sieur Jean Favet, employé des gabelles... Ces visites domiciliaires sont signées des témoins et de maître Flachère.*
- *Enfin... contrat de mariage entre les futurs du 21 octobre 1745 par devant le notaire royal soussigné en présence des témoins cy après nommés... Clément André Fontanière garçon boulanger et Jeanne Marie Barheron veuve en deuxièmes noces de Jean Viallit... le premier comme majeur et procédant de son autorité et au vu des pièces annexées époux advenir d'une part... et Jeanne Marie Barheron maîtresse de ses droits épouse advenir d'autre part... Laditte s'est constituée tous ses biens or argent denrées obligations effets et mobiliers légués par Jean Viallit par son testament du 2 février 1744... pour une valeur de 800 £. A Montbrison... présence Claude Tissier greffier de la juridiction de la commanderie de Saint-Jean-des-prés de Montbrison et de Claude Girinat, maître cellier.*

\*

\* \*

Le principal opposant paraît bien être le chef de famille, la mère ayant eu lors de la visite du 12 octobre, en l'absence de son mari, une attitude moins rigide. Cependant le 16 octobre les deux parents adoptent une même ligne de conduite : ne plus s'opposer, ne pas assister, ne rien signer qui puisse les engager. S'ils ne peuvent empêcher l'union projetée ils se réservent le droit de déshériter partiellement leur fils ou pour le moins ne lui rien attribuer au-delà de ses droits "de légitime". Deux raisons paraissent être à l'origine d'un tel comportement même si elles ne sont pas clairement notifiées. Il ne leur semble pas souhaitable de voir Clément André épouser cette veuve laquelle contracterait une alliance avec mise en cause de lits différents et peut-être aussi existe-t-il une différence d'âge notable ce que nous ignorons. Enfin les aspects pécuniaires et professionnels ne sont certainement pas étrangers à l'affaire. Les souhaits du fils sont pour le moins éloignés de

ceux de ses parents, lui va animer la boutique tenue auparavant par les époux Viallit, rue de la Croix et ce commerce serait conforté par l'apport de bien venant de leur hoyrie. D'autre part qui assurera la succession à la boulangerie de la rue des Arches ? Clément est peut-être le seul garçon du couple. Enfin ils peuvent aussi mettre en avant des raisons morales liées au délai assez bref écoulé entre la mort de Viallit et ce remariage prêtant le flanc à la médisance... Les sentiments réciproques des futurs paraissent de toute façon relégués au second plan et ne sont guère capables d'infléchir l'attitude parentale hostile et butée.

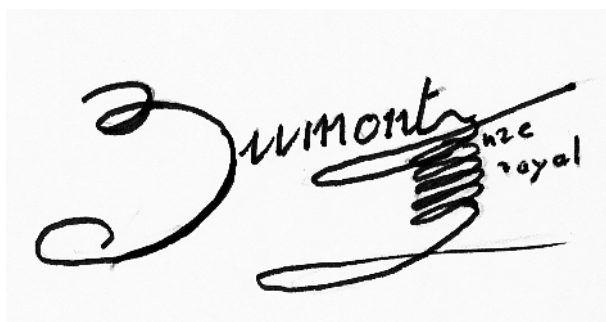
\*  
\* \*

On peut cependant dire que tout est bien qui finit bien, mais cet épisode familial tragico-comique n'est pas sans soulever des questions et faire nôtre certaines réflexions en particulier si l'on sait qu'un tel fait ne saurait être lié à une seule catégorie de gens, à une seule classe sociale. La fortune et la situation sociale occupée dans la cité ne faisaient rien à la chose et ce qui est arrivé à notre héros d'autres l'avaient avant lui connu.

Ainsi une minute de Maître J. Challaye nous apprend que ... *Le sieur Annet Dumont praticien, fils de Michel Dumont<sup>3</sup> archer huissier au baillage de Foretz et de dame Philippa Pugnet qui avait fait promesse de mariage par acte sous seing privé le 9 août 1677 à Demoiselle Marguerite Dauphin fille naturelle légitime de feu sieur Jean Dauphin vivant marchand de Saint Anthesme et de Mathie Daragon...* et qui malgré ses 25 ans accomplis et maître de ses droits dut contracter mariage sur conseil et autorité de sieur Antoine Bosse maître chirurgien de Montbrison et de Jean-Baptiste Soleyzel vigneron du lieu à l'effet des présentes après le refus et défaut de l'avoir fait par ladite dame Pugnet sa mère conformément à la signification à elle faite de la sentence rendue à l'officialité de la ville de Lyon du 28 juin 1680...où elle fut deschue et déboutée des moyens d'opposition et qu'en conséquence ordonnait que lesdits Dumont et Dauphin après avoir contracté mariage pardevant le premier notaire royal requis se présenteraient pardevant le vénérable curé de Moing à Sainte-Anne de Montbrison son annexe ou son vicaire pour y recevoir la bénédiction nuptiale... Il y a eu connaissance d'un enfant de son fruit nommée Mathie baptisée le 1<sup>er</sup> avril 1680 à Sainte-Anne... et lesdits ont déclaré qu'ils la tiendront pour leur enfant naturelle et légitime... ensuite de quoi ils déclarent **qu'ils la feront mettre sous le voile lors de leur bénédiction nuptiale** et en dresser acte... en présence de Mathieu Perrier marchand drapier, Germain Giroud, Pierre Gabriel, Gilbert Bosse la Goutte praticien, Jean Paley vigneron, Jean Curtial maître cordonnier, tous de Montbrison...

Là encore la fin avait été heureuse, mais que serait-il advenu de ceux-ci sans l'énoncé d'idées nouvelles portées par les gens éclairés et les philosophes dit du 18<sup>e</sup> siècle, sans ces concepts nouveaux venus briser la rigidité des moeurs, remettant en cause une société aux structures contestées et parfois surannées ?

Jean Guillot



Signature de Dumont, notaire royal

---

<sup>3</sup> Nom à rapprocher de V. Dumont juge châtelain ayant fait acceptation à la requête du 7 octobre 1745 (fils d'Annet Dumont).

## Le temps en 1900

**S**ujet très peu original, mais son actualité quotidienne permet d'en parler facilement. Qui ne parle pas du temps ? C'est le sujet de conversation le plus souvent employé lorsqu'on essaye d'entamer une approche avec un nouveau voisin. Le temps qu'il fait ou bien que l'on espère, le beau ou le mauvais temps. Le *temps des fleurs* ou le *temps des cerises* ! Le *temps des amours* et le *temps d'un soupir* et peut-être le *temps d'un regard*. Le temps des semailles et celui des moissons... le temps pascal... les quatre-temps. Et le *bon vieux temps* sans oublier ce *temps de chien* ou plutôt *un temps à ne pas mettre un chien dehors* ! Je n'oublierai pas *de mon temps*... et, dans l'Evangile, *en ce temps-là*... N'a-t-on pas évoqué *le temps où la reine Berthe filait*... et *au temps passé où les bêtes parlaient*... Mais le temps fuit et je vais évoquer le temps qu'il a fait dans le département de la Loire il y a cent ans parce qu'on a souvent l'impression que l'on vit le plus mauvais, le plus détestable, le plus pourri ou le plus sec de tous les temps qui ont pu se dérouler au fil des siècles dans notre pays.

\*  
\* \*

C'est le *Journal de Montbrison* qui nous permet de réaliser cette chronique centenaire.

### **Juillet 1900 : chaleurs extraordinaires**

L'hiver et le printemps ne sont pas évoqués ce qui signifie que le temps a été normal pour la saison. Les perturbations commencent avec la *belle saison* :

*La période des chaleurs extraordinaires de la dernière quinzaine de juillet a causé parmi les ouvriers des champs des cas d'insolation mortelle. La semaine dernière, un moissonneur nommé Grillet Antoine, âgé de 26 ans, était frappé d'insolation vers les quatre heures du soir, alors qu'il travaillait dans une terre de M. Baroux, fermier du comte de Mazonod à Saint-Marcellin. Ses compagnons le voyant chanceler le portèrent à l'ombre d'un arbre. Le docteur Cassin de Sury-le-Comtal, mandé à la hâte, lui prodigua ses soins. Tout fut inutile. Deux heures plus tard il mourut.*

*Les orages violents qui devaient fatalement succéder à une si haute température ont causé samedi et dimanche de grands dégâts dans notre région. A Civens, Pouilly-lès-Feurs, Epercieux-Saint-Paul, Panissières, Essertines-en-Donzy, Saint-Jean-Soleymieux, Noirétable, Pralong, Champdieu, Lézigneux, Savigneux, Moingt des ravages importants ont décimé les récoltes, les vignes et les vergers<sup>1</sup>.*

### **Août 1900 : pluies diluviennes**

Le mois d'août ne fut pas plus indulgent pour notre province :

*Les orages de cette semaine ont causé de nouveaux dégâts dans la région. La grêle y a fait moins de mal : les territoires contenant moins de vignes et la moisson étant terminée. Les*

---

<sup>1</sup> *Journal de Montbrison* du 5 août 1900.



*trombes d'eau ont raviné les terres et la foudre a allumé plusieurs incendies. A Ecotay la ferme de M. Laurent a été entièrement détruite, le secours des voisins a été impuissant contre ce feu allumé par la foudre.*

*A Chalain-d'Uzore, le feu a pris au beffroi du clocher que la foudre a ébranlé. Les pièces de charpente soutenant les cloches ont subi l'assaut des flammes. Les secours organisés sauvèrent le clocher d'une catastrophe certaine.*

*A Batailloux, près de Saint-Marcellin, deux bâtiments ont été la proie des flammes. A Chambéon, deux vaches appartenant à M. Nicolas ont été foudroyées. A Bussy-Albieux, Sainte-Agathe, le tonnerre est tombé sur des maisons d'habitation<sup>2</sup>.*

Le journal du 20 août nous donne d'autres renseignements sur une suite impressionnante d'éléments naturels déchaînés :

*Des orages d'une violence extraordinaire ont pendant 48 heures causé des dégâts irréparables. La foudre a fait plusieurs victimes. Des trombes d'eau ont raviné les montagnes, inondé la plaine, démoli les constructions et interrompu la circulation sur les routes et les voies ferrées. Dans les environs de Saint-Etienne, il est tombé une quantité d'eau plus considérable en trois jours que pendant les six mois précédents. La pluie avait commencé de tomber en averses et à chaque coup de tonnerre sa progression augmentait. Le terrain détrempe par les pluies des jours précédents laissait ruisseler les masses d'eau qui entraînaient les couches friables du sol, sans pouvoir y pénétrer. Dès le milieu de la journée les rivières roulaient des eaux troubles dans un grondement sinistre. Les premières nouvelles de l'inondation furent apportées par les voyageurs du train de Saint-Etienne qui avaient assisté au débordement de la Mare et du Bonson. Ils avaient vu des meules de paille entières entraînées par le courant.*

*La Loire se mit à grossir dans la soirée lorsque arrivèrent les eaux de ses affluents qui avaient auparavant inondé toutes les plaines qu'ils traversent. Son niveau s'est élevé toute la nuit ; les populations riveraines déménagent le bétail de leurs étables.*

*A Nervieux, la Loire a débordé sur toute l'étendue de la rive gauche ; tous les chambons de la plaine sont couverts d'eau. depuis 1866 on n'avait pas vu une crue aussi forte.*

### **Deux noyades accidentelles à Saint-Marcellin**

*Un grand nombre de gerbiers a été entraîné. Les récoltes de pommes de terre sont perdues ; fermiers et cultivateurs sont dans la désolation. A Saint-Marcellin, on signale la mort de deux enfants. Ces garçonnets s'amusaient à ramasser des épaves sur le bord de la Mare. Happés par le courant de la rivière en furie, ils furent entraînés dans l'eau. La nuit est venue sans que l'on puisse retrouver les cadavres malgré les recherches que la population a pu faire.*

A Sury-le-Comtal, le maire, Jordan de Sury, son conseil municipal et des bénévoles ont passé la nuit pour parer à tous les désastres humainement conjurables. Une famille qui habitait le long de la Mare a été évacuée en barque. L'eau atteignait le 1<sup>er</sup> étage de la maison. A Montbrison on signale des caves inondées le long du Vizézy et des rez-de-chaussée envahis par les eaux dans le quartier de la Madeleine. Les vignes ont été ravinées par la force torrentielle des pluies.

Les *Nouvelles* de Roanne donnent des détails sur la crue de la Loire. Après les orages successifs qui se sont abattus sur la région, il y a eu des crues énormes. Il faut remonter à 1866

---

<sup>2</sup> *Journal de Montbrison* du 12 août 1900.

pour retrouver ce phénomène terrifiant. Toute la journée le fleuve a grossi de 20 cm par heure. L'étiage du pont du Coteau marquait à 4 heures : 4,50 m et à 5 heures : 4,70 m. D'après les calculs de l'ingénieur c'est à 7 heures du soir que le maximum fut atteint. Le fleuve charrie dans sa course folle : bateaux, planches, arbres, mobilier, bétail, citrouilles, etc. Grand nombre de maisons riveraines sont noyées par les eaux. Le spectacle est effrayant. On entend gronder les eaux tumultueuses de loin comme un rugissement profond.

La ligne de chemin de fer Montbrison-Lyon-Saint-Paul est coupée à Boisset-lès-Montrond à la gare du Cerizet. A l'Hôpital-le-Grand un pont a été enlevé d'un bloc par une rivière habituellement inoffensive. Une des communes les plus éprouvées est celle de Champdieu où les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

Les dégâts sont si importants que l'administration préfectorale a ouvert une enquête pour pouvoir, en présence d'une situation exceptionnelle, solliciter du gouvernement des secours extraordinaires.

### **Début septembre 1900 : encore des trombes d'eau et plusieurs victimes !**

Les perturbations continuent jusqu'au début de septembre :

*De nouvelles inondations ont ravagé le département de la Loire. Le fleuve a grossi de 1 m au-dessus du niveau des jours précédents. Les meules de blé qui avaient été épargnées ont été enlevées comme des fétus de paille. Les agriculteurs qui avaient étalé les gerbes pour les faire sécher les ont vu emportées par le fleuve. Deux accidents mortels ont eu lieu entre Feurs et Balbigny, causés par le courant où s'étaient engagés imprudemment des hommes. On a retrouvé également le cadavre d'un vieillard embarrassé dans des branches sur les rives. A Veauche, un mur de 11 mètres de hauteur faisant partir d'un immeuble en construction s'est affaissé miné par l'eau, entraînant dans sa chute cinq ouvriers qui occupaient l'échafaudage<sup>3</sup>.*

Voilà de bien tristes nouvelles ! Ce début de siècle verra d'autres inondations tout aussi meurtrières... 1907, par exemple, l'année où le pont d'Andrézieux fut emporté par des eaux tumultueuses. Il faudra attendre la construction des barrages, celui de Grangent entre autres, pour calmer un peu les caprices de la Loire. Mais il ne faut pas, non plus, jouer avec imprudence et inconscience avec ces forces incontrôlables que sont les vents, les cyclones, les tempêtes...

Les prévisions météorologiques sont de plus en plus précises. Les techniques modernes permettent d'obtenir de précieux renseignements pour déterminer l'évolution du temps. Cependant bien des données échappent encore aux scientifiques et l'on reste parfois dans l'irrationnel.

Nos aïeux avaient des points de repère qui n'étaient pas infaillibles bien sûr mais tellement imagés et astucieux. Et c'est encore le monde animal qui "sent" le mieux le temps qu'il va faire. Le chat qui fait sa toilette en passant et repassant longuement sa patte derrière l'oreille présage le mauvais temps ! Les poules qui s'ébrouent dans la poussière "devinent" la pluie. "Quand le coq chante avant la *méjour*, la pluie avant *tré* jours". On dit aussi *la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin*. Lorsque les enfants sont très excités on dit bien qu'ils "sentent" la neige. Dans nos villages, si vous vous hasardez de nuit sur les routes et que nombre de petits animaux : crapauds, mulots, belettes, hérissons traversent le chemin, la pluie n'est pas loin d'arriver.

---

<sup>3</sup> *Journal de Montbrison* du 2 septembre 1900.

La direction du vent indique l'importance des pluies : *Quand ô plô pa la bise ô mouillâ la chemise !* Le vent follet qui fait tourbillonner les feuilles mortes est signe d'averses orageuses. Même la lune, lorsqu'elle se pare d'un halo de brume, nous indique qu'il va pleuvoir.

Mais au fait, le temps passe, le temps est précieux, prenez-vous le temps de lire ce qui va vous faire perdre votre temps ?

***Le temps a laissé son manteau  
De vent, de froidure et de pluie  
Il s'est vêtu de broderies  
De soleil luisant clair et beau.***

Le Prin... temps de *Charles d'Orléans* (1394-1465)

**Marie Grange**



**octobre 1907, le pont d'Andrézieux, sur la Loire**

Deux érudits foréziens par monts et par vaux :

## Vincent Durand et de Joseph Déchelette

Vincent Durand est né le 9 mai 1831, dans la petite commune de Saint-Martin-La-Sauveté (Loire), au coeur des *Montagnes du Soir*.

Les comptes rendus des "excursions" de Vincent Durand figurent dans les *bulletins de la Diana* mais on connaît moins la longue préparation exigée par ces sorties. Au cours de ses randonnées, Vincent Durand notait tout ce qui lui semblait digne d'intérêt. Souvent, il accompagnait ses observations de remarquables croquis. Ces notes abordent différents thèmes : les tuiles romaines, les restes de ponts, les pierres à cupule, les croix et les inscriptions campanaires... Généralement, il note la toponymie des lieux et apprécie le paysage avec une brève note : *vue admirable, solitudes agrestes* par exemple. De plus il entretient une immense correspondance. En effet, on estime à plus de 20 000 le nombre de lettres qu'il reçoit au cours de sa vie.

\*  
\* \*

Il voyage la plupart du temps seul mais pas toujours. On le retrouve aussi entouré de ses amis : Joseph Déchelette (1862-1914), Edouard Jeannez (1827-1896), Auguste Chaverondier<sup>2</sup> (1820-1891) et bien d'autres amis de passage pour partir en découverte des curiosités foréziennes. Dans une lettre non datée, il relate une promenade qu'il a faite en compagnie d'Auguste Chaverondier, archiviste départemental de la Loire :

*J'ai eu la visite de Monsieur Auguste Chaverondier. Nous avons fait ensemble une tournée d'exploration dans les environs de la Sauveté et de Fléola, dont le principal but était de déterminer d'une manière plus précise la direction suivie par la voie romaine de Feurs à Cervières.*

### Avec l'ami Joseph Déchelette

L'archéologue Joseph Déchelette vient le voir à Daumois<sup>1</sup>, près d'Allieu<sup>2</sup> grâce au train<sup>3</sup> :

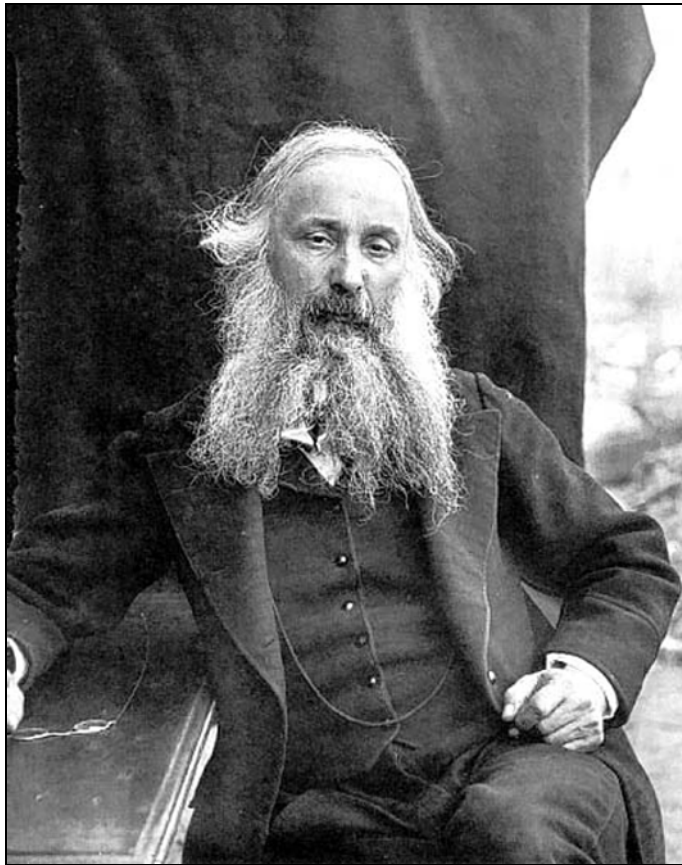
*Je ne suis pas bien au courant de l'horaire des trains pour la direction Roanne-Boën. De toute manière, la station à laquelle vous devez vous arrêter est celle de l'Hôpital (9 heures du matin). Je vais vous chercher à la gare, nous déjeunons et je vous mène à Saint-Sixte en voiture... Si vous ne pouvez disposer que d'une journée, je vous reconduis de Saint-Sixte à Boën. Si vous pouvez disposer, comme je l'espère, rester plus longtemps, je vous ramène ici et le lendemain, je vous mène à Saint-Laurent, l'Hôpital et Rochefort qui je pense vous intéresseront. Plus vous pourrez me donner de temps et plus vous me ferez plaisir.*

<sup>1</sup> Daumois est l'orthographe du lieu sous l'Ancien Régime, aujourd'hui c'est Domois.

<sup>2</sup> Aillieu est aussi l'orthographe du lieu sous l'Ancien Régime, aujourd'hui c'est Ailleux.

<sup>3</sup> Lettre du 24 décembre 1889 de Vincent Durand à Joseph Déchelette.

Vincent Durand, dans une autre lettre, insiste sur le plaisir que lui procure ses rencontres : *le plaisir de vous serrer la main suffirait à me faire mettre en route* écrit-il à Joseph Déchelette<sup>4</sup>.



**Vincent Durand**

Le plus souvent possible, Vincent Durand rend visite à son grand ami Joseph Déchelette qui habite Roanne<sup>5</sup> :

*Samedi, me va parfaitement. Ainsi donc à samedi 8 h 57, du matin. Je me réjouis d'avance de passer deux bonnes journées avec vous. Un mot de Brassart<sup>6</sup> m'apprend qu'il doit arriver à Roanne par le même train. Nous ensemble, au moins depuis Balbigny, où je ferons donc route compte, à moins de pluie de me rendre directement.*

### **Un homme très organisé**

L'organisation méthodique<sup>7</sup> de Vincent Durand est à nouveau illustrée par sa parfaite maîtrise des horaires de voyages pour rejoindre son ami Déchelette :

*Je tâcherai d'aller vous rejoindre à Balbigny dimanche. Je suis sans renseignement sur l'heure de la messe et vous ferez prudemment de la prendre à Roanne car il est fort possible qu'à Balbigny, le clergé s'arrange pour qu'elle soit terminée avant l'heure du train. Moi-même prendrai celle d'Allieu à 5 heures et demi.*

*De là descendrai directement à Balbigny [...] sur la ligne de Clermont, je n'arriverai pas avant 11 heures et quart au lieu que je pense être à l'hôtel Deschamps à 9 heures au plus tard, c'est-à-dire probablement avant nous.*

Vincent Durand rappelle à son ami Déchelette ses excursions au Mont Beuvray : *Les journées passées au mont Beuvray que l'on passe là haut comptent double dans la vie et de nulle part je n'ai rapporté d'aussi ineffables souvenirs.* Mais aussi à Gergovie, autre haut lieu de l'archéologie : *J'ai visité moi-même Gergovie<sup>8</sup> par le plus beau temps du monde et accompagné de Chaverondier et l'abbé Ollivier.*

<sup>4</sup> Lettre du 20 mai 1898 idem pour les autres lettres.

<sup>5</sup> Lettre du 20 mai 1894.

<sup>6</sup> Eleuthère Brassart.

<sup>7</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> août 1895.

<sup>8</sup> Lettre du 15 septembre 1899.

Vincent Durand est présent à l'enterrement de son ami Palluat à Nervieux et il se rend à un congrès où il refuse de représenter la société de la Diana sans doute marqué par ce deuil proche :

*Les funérailles<sup>9</sup> de monsieur Palluat avaient appelé tout le monde à Nervieux, le voyage de Thiers où nous étions sensés représenter la Diana, parler d'une salle à l'autre, que j'en ai profité pour prendre le parti qui m'agréait le plus, à savoir de ne rien dire du tout.*

L'année 1888 constitue une année décisive pour Vincent Durand car il a entrepris un travail fastidieux de visites systématiques de son canton<sup>10</sup>. Citons une nouvelle fois :

*Depuis mon retour, j'ai eu à faire face à des besognes multiples et, en ce moment, je me hâte de terminer la visite méthodique du canton de Boën (22 communes, 28 000 hectares) au vue de la monographie que j'ai promise à monsieur Thiollier<sup>11</sup> pour son grand ouvrage. Cela me fait voir bien des choses intéressantes et nouvelles, dans les endroits même que je croyais bien connaître... Je vous écris à la hâte, à la fin d'une journée bien remplie par la visite de la Bouteresse, de Saint-Agathe et de l'abbaye de Bonlieu.*

### **Dans le Forez et le Lyonnais**

Il fait une autre excursion proche de Montbrison, il s'agit de Leigneux<sup>12</sup> :

*Je descends ce soir à Leigneux puis je passerai à Saint-Laurent pour y recevoir de monsieur le curé la croix processionnelle qui est un objet tout à fait remarquable et une statuette de l'enfant Jésus au berceau, destinée à être exposée à Noël et qui est un très beau spécimen du savoir-faire des sculpteurs qui sont ceux de nos églises à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.*

Non loin de là, il se promène à Roche au-dessus de Montbrison où, en connaisseur, il est attiré par le style de l'église paroissiale<sup>13</sup> :

*Nous avons bien de la peine à sortir de cet interminable hiver. J'ai pourtant pu faire la semaine dernière une excursion dans les montagnes qui dominant Montbrison. J'y ai vu une église, vraiment curieuse, celle de Roche en style de la toute première Renaissance et à laquelle je ne connais de similaire en Forez que celle de Saint-Romain-d'Urfé. L'église d'Essertines est intéressante aussi, elle ressemble un peu à Saint-Sixte. Il y a dans les parages des fonds baptismaux disposés d'une manière spéciale sous de grandes arcatures ornées et fermées par une clôture. La clôture de ceux de Roche est de la Renaissance et d'un charmant travail.*

L'année suivante, il effectue une excursion dans le Lyonnais pour découvrir l'Arbresle<sup>14</sup> et Savigny non loin de là :

*Je trouve votre lettre au retour d'un petit voyage depuis longtemps projeté à l'Arbresle, voyage est un mot bien gros pour une journée que j'y eu passée, quoique à la très incommode organisation des trains, m'ait forcé à découcher deux nuits. J'ai eu beau temps et ai revu avec grand plaisir les merveilleux vitraux donnés par l'archevêque André d'Espinay vers l'an 1500. J'ai fait un retour une pointe sur Savigny pour voir les sculptures provenant de l'abbaye, que Thiollier a signalées cette année à la Sorbonne. Elles sont bien supérieures à mon gré aux figures sculptées à Charlieu...*

---

<sup>9</sup> Lettre du 29 juin 1895.

<sup>10</sup> Lettre du 17 novembre 1888.

<sup>11</sup> Félix Thiollier (1842-1914), auteur du volumineux et prestigieux ouvrage : *Le Forez pittoresque et monumentale*.

<sup>12</sup> Lettre du 30 avril 1890.

<sup>13</sup> Lettre du 25 février 1891.

<sup>14</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1892.

Une semaine type de voyage chez Vincent Durand est résumée dans cette lettre<sup>15</sup> :

*J'ai été en route tous ces jours-ci, [...] le dernier à Chandieu, où monsieur Petitgrand, architecte des monuments historiques est venu relever l'église sur toutes ses coutures : il est question d'y déposer une somme assez ronde, lundi à Montbrison, afin de poser devant Millefont<sup>16</sup> pour ce médaillon fait à mon insu et auquel il voulait donner la dernière main sur nature : on assure qu'il est ressemblant, je ne puis juger de l'exécution qui me semble fort bonne, jeudi à Verrières encore à l'honneur de monsieur Petitgrand qui, je l'espère, proposer de classer l'église, enfin hier à Saint Germain.*

### **Préparation d'une excursion pour les Dianistes**

Vincent Durand prépare scrupuleusement l'excursion<sup>17</sup> annuelle de la Diana grâce à plusieurs reconnaissances préalables comme en 1894.

*Depuis mon retour, qui s'est effectué en bon ordre, j'ai profité d'un jour où il n'a presque pas plu pour faire, en vue de l'excursion, une reconnaissance à Aix et Grezolles. Ce pauvre château d'Aix est bien abandonné et en piteux état ; plusieurs choses intéressantes en ont été enlevées et transportées à Cotenson... Je suis entré au château de Grezolles. Il a des murs anciens, mais tout m'a paru transformé que je ne crois pas utile d'y entrer : il vaut mieux rester un quart d'heure de plus à Aix. Il faudra aussi brûler [omettre de visiter] l'église moderne bonne comme ensemble, mais faible comme détails.*

Il y retourne en fin de mois pour prolonger sa reconnaissance des sites de la prochaine excursion de la Diana<sup>18</sup> :

*Je suis allé avant-hier à Saint-Marcel-d'Urfé pour voir le château, assemblage de bâtisses d'âge fort différent qu'on a voulu, à une époque voisine vers l'an 1600, ramener par l'adjonction de parties nouvelles et de nombreux remaniements, à un plan symétrique dans le goût nouveau qui prévalait définitivement sur celui du Moyen Age. Il n'est pas aisé d'en dégager les dispositions primitives. Toutefois, il semble bien que certaines parties sont fort anciennes, notamment une tour carrée aux angles arrondis qui rappelle celle de Cousan, Cotenson, l'Espinasse. Vincent Durand décrit les conditions de transport inhérentes à ses nombreux déplacements notamment pour aller fouiller ses puits : *Ma lettre d'hier vous aura appris mon heureux retour, par un temps très agréable. C'est égal : la course est longue à faire en char à bancs et le bas de mes reins garde encore le souvenir de ces 45 à 50 kilomètres avalés ainsi dans la journée. Trouvez donc un prétexte électoral pour faire construire un chemin de fer d'Allieu au Crêt Chatelard !**

Pour la fête de la Sainte Vierge, il amène un nouvel ami dans ses pérégrinations<sup>19</sup> :

*Dans la matinée, arrivée de monsieur Enlart, dont j'étais fort désireux de faire la connaissance. Nous avons visité ensemble Pommiers, Verrières et Notre-Dame-de-Laval et là, nous avons vu de belles choses.*

---

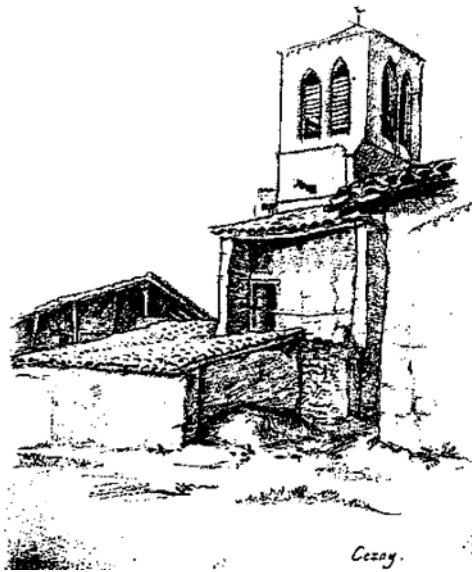
<sup>15</sup> Lettre du 18 mai 1895.

<sup>16</sup> Graveur du médaillon et du buste de Vincent Durand.

<sup>17</sup> Lettre du 2 juin 1894.

<sup>18</sup> Lettre du 21 juin 1894.

<sup>19</sup> Lettre du 15 août 1895.



L'église de Cezay (dessin de V. Durand)

## Précieux informateurs : le curé ou le garde champêtre du lieu

Parfois Vincent Durand programme des excursions grâce à son réseau d'informateurs, souvent des membres du clergé, quelquefois des habitants connaissant bien leur village :

*Le garde champêtre de Cézay<sup>20</sup> m'a informé avant-hier qu'il croyait avoir vu une borne miliaire dans le hameau de Nollieu fort voisin de la route d'Aquitaine. Bloc cylindrique d'un pied de diamètre à culot carré ; des lettres gravées. C'est fort alléchant mais il faut voir avant de chanter victoire. Je tâcherai d'y aller après demain.*

Quelque temps après, il se rend sur les lieux indiqués :

*J'ai vu enfin hier ces fameuses pierres<sup>21</sup>. Ce sont trois des bornes dont l'une même est inscrite mais qui ne sont pas antiques et ont simplement servi à délimiter des seigneuries. Plus loin dans la lettre, il regrette qu'elles soient simplement « d'époque médiévale ».*

## Sur les routes malgré la pluie et le vent

Dans beaucoup de lettres écrites par Vincent Durand, sont signalées les conditions météorologiques du moment comme pour son retour mouvementé<sup>22</sup> de Saint-Germain-Laval où il a revu son ami Joseph Déchelette :

*Je suis parti peu après vous de Saint-Germain, malgré les instances de monsieur et de madame Gayet, qui voulaient très obligeamment me donner l'hospitalité pour la nuit. Mais je tenais à rentrer chez moi et me suis mis en route malgré la tempête. J'ai été plus heureux que prudent peut-être : car toujours un toit secourable s'est trouvé à portée pour abriter pendant des averses de pluie, qui m'eussent transpercé, vu l'impossibilité de tenir un parapluie ouvert. J'ai donc pu regagner le logis sans être mouillé autrement que de sueur. Je n'étais pas, dans le trajet sans quelque inquiétude sur votre compte. Heureusement, vous aviez le vent en poupe ; s'il vous eût pris par travers, votre véhicule courait grand risque d'être renversé .*

Dans ses lettres, Vincent Durand prend toujours soin de son cadet de 31 ans comme un père envers son fils.

Parfois, Vincent Durand hésite à sortir pour effectuer une excursion<sup>23</sup> :

*Depuis que nous nous sommes vus à Montbrison, je suis resté extrêmement casanier. Ce n'a pas été tout à fait de mon plein gré. Je me ressens toujours de la course que j'ai faite de Saint-Germain ici, par l'abominable temps vous avez la veille des funérailles de ce pauvre Jeannez.*

<sup>20</sup> Lettre du 12 août 1897.

<sup>21</sup> Lettre du 30 août 1897.

<sup>22</sup> Lettre du 28 octobre 1896.

<sup>23</sup> Lettre du 26 novembre 1896.



La succession de routes tortueuses, cahoteuses et la rudesse des moyens de transport fatiguent Vincent Durand et le conduisent à espacer ses excursions. Il est malheureusement souvent victime de la grippe. De plus il souffre des yeux :

*Ma santé<sup>24</sup> va un peu mieux en somme malgré des hauts et des bas. J'ai pu aller deux fois de mon pied à Allieu, ce que je n'avais pas fait de l'année. Mais je crains que le retour de la mauvaise saison ne me fasse perdre le bénéfice acquis.*

\*  
\* \*

En conclusion, Vincent Durand<sup>25</sup> est un infatigable voyageur qui explore les moindres recoins de son canton sans oublier le Roannais et le Montbrisonnais. Il va jusqu'au mont Beuvray et à Lyon. Mais à partir de 1897 il se voit contraint de stopper ses courses à cause de rhumes répétitifs et de maux d'yeux récurrent.

**Jérôme Sagnard**

**Vincent Durand**  
**(1831-1902)**

Vincent Durand, né à Saint-Martin-la-Sauveté le 9 mai 1831, est décédé à Ailleux le 28 janvier 1902. Il habita longtemps à Daumois (Domois), dans la commune d'Ailleux dont il fut maire. Secrétaire de la société historique et archéologique de la Diana, il fut aussi historien, dessinateur et archéologue. Un des signes de sa grande activité est sa correspondance qui ne compte pas moins de 20 000 lettres venues de France et d'Europe.

**Joseph Déchelette**  
**(1862-1914)**

Joseph Déchelette est né le 8 janvier 1862 à Roanne et décédé le 4 octobre 1914. C'est un industriel roannais qui voyagea beaucoup et qui parlait plusieurs langues. Dès 1892, alors qu'il n'a que 30 ans, il devient administrateur de la Diana. Féru d'archéologie il abandonne sa profession pour se consacrer à sa passion. Il est l'initiateur du musée Déchelette de Roanne où sont déposées ses collections d'archéologie.

---

<sup>24</sup> Lettre du 27 août 1897.

<sup>25</sup> On lira avec intérêt l'étude de Robert Périchon et d'Edouard Croizier consacrée à Vincent Durand qui forme un numéro spécial de *Village de Forez*, supplément au n° 67-68 (d'octobre 1996).

**Un grand champion cycliste forézien :**

## **Benoît Faure (1899-1980)**

**L**e 17 juin 1980, toute la presse régionale annonçait le décès, la veille, à l'hôpital de Montbrison, de Benoît Faure, le champion cycliste forézien.

Ce "Benoît Faure n'est plus" éveilla émotion et souvenirs dans une population qui, unanimement, avait vibré pendant trente ans aux exploits du valeureux cycliste, le plus populaire des Foréziens. Le quotidien *le Progrès* ne lui consacrait-il pas, quelques mois auparavant, une demi-page – sous la signature de Bernard Puillet – après une visite à Marols où "le Benoît" s'était sagement retiré ?

Benoît Faure, né le 11 juillet 1899 à Saint-Marcellin-en-Forez, rappelait ses origines terriennes et modestes : le père tuilier, puis agriculteur ; cinq garçons dans la famille (Benoît est arrivé troisième), qui fréquentent l'école de la Toussaint à Pâques, bergers pendant le reste de l'année "à maître". Après cette scolarité primaire tronquée, il faut gagner son pain : ouvrier de briqueterie, petit cueilleur dans une verrerie, travaux agricoles pénibles pour cet adolescent qui sera une première fois ajourné par le conseil de révision pour "faiblesse de constitution" (1,58 mètre et 53 kg !).

A Saint-Marcellin, hormis les bals, la jeunesse manque de distractions, le sport y étant inconnu, mais Benoît Faure, plein de juvénile vitalité, a sorti du grenier un antique vélo – une bécane – et les dimanches, roule sur les chemins de campagne en solitaire. En mai 1919, à la vogue de Bonson, un agent de cycles lui ayant confié une monture convenable, il ose affronter des concurrents, termine cinquième et gagne... une bouteille de mousseux !

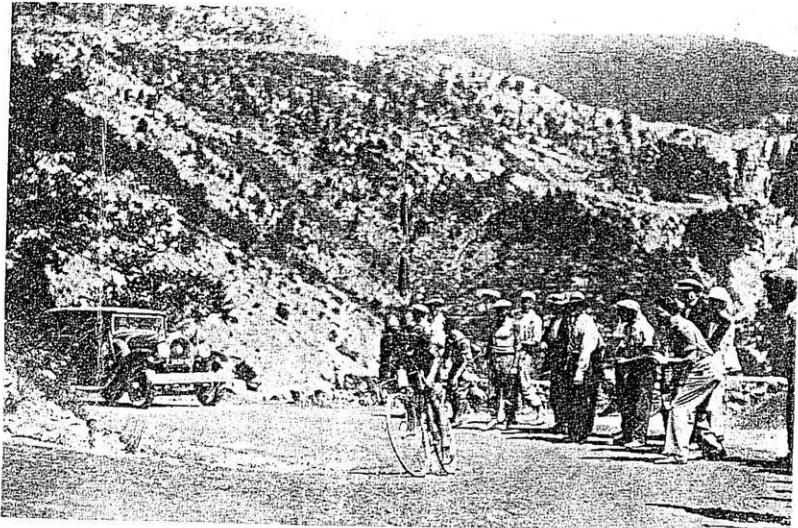
L'armée le récupère : service militaire dans les Tirailleurs indigènes en Tunisie. Le bled... et pas de vélo !

Rendu à la vie civile, il travaille comme manoeuvre sur les voies ferrées, puis comme pilonneur à Saint-Etienne, réussissant enfin à s'offrir, à force d'économies, et pour quatre cents francs, un véritable vélo de course.

1923 : le voici coureur licencié : en mai, il termine quinzième d'une course de "débutants" rondement menée, et au cours de laquelle on a remarqué le jeune Benoît Faure, "qui a secoué le peloton dans la rampe Le Pertuiset-St-Maurice-en-Gourgois" !

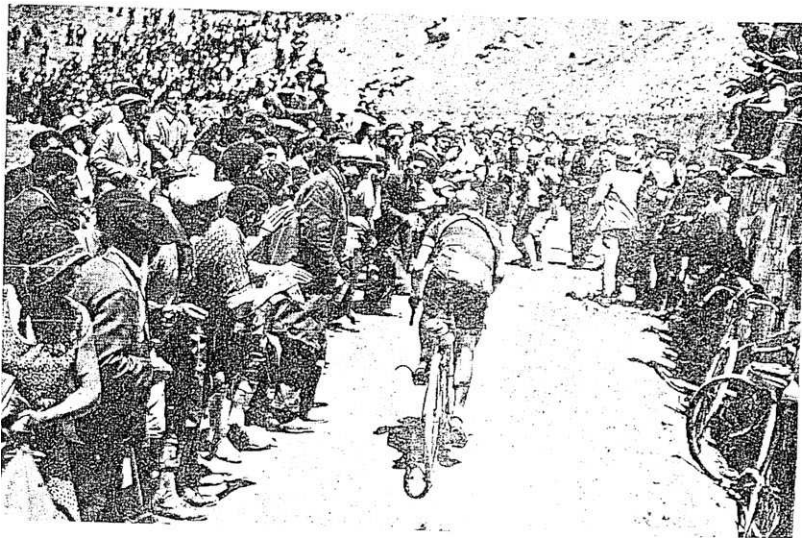
Sensation le 1<sup>er</sup> juillet : le jeune Benoît Faure, de Bouthéon, couvre 100 km en moins de trois heures, ayant pris la tête, dès le départ, du peloton d'une centaine de concurrents, il ne connaît jamais la défaillance et arrive seul à Saint-Etienne ! Le journaliste conclut : "Benoît Faure est maintenant un *crack* régional". Un mois plus tard, "il fait une course merveilleuse" au Prix de Firminy, sur un dur parcours de quatre-vingt-seize kilomètres.

Après ces premiers exploits prometteurs, il affronte les champions expérimentés l'année suivante, se classe second dans des épreuves cotées (Saint-Chamond, Firminy, Grand Prix de Saint-Etienne) et remporte la victoire à la Chaise-Dieu en battant les champions auvergnats. La gloire naissante : article avec photo dans *la Tribune* de Saint-Etienne ! Cela lui vaudra désormais d'être équipé, et rémunéré par des constructeurs stéphanois ("le Furan" cette année-là).



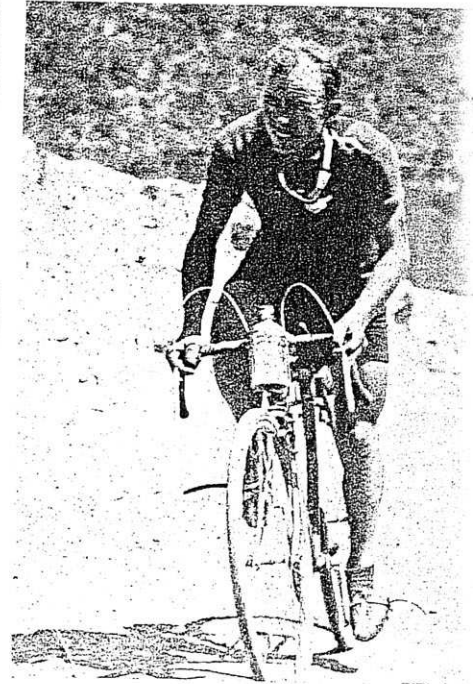
*En tête dans Sospel.*

Ph. Meuriss



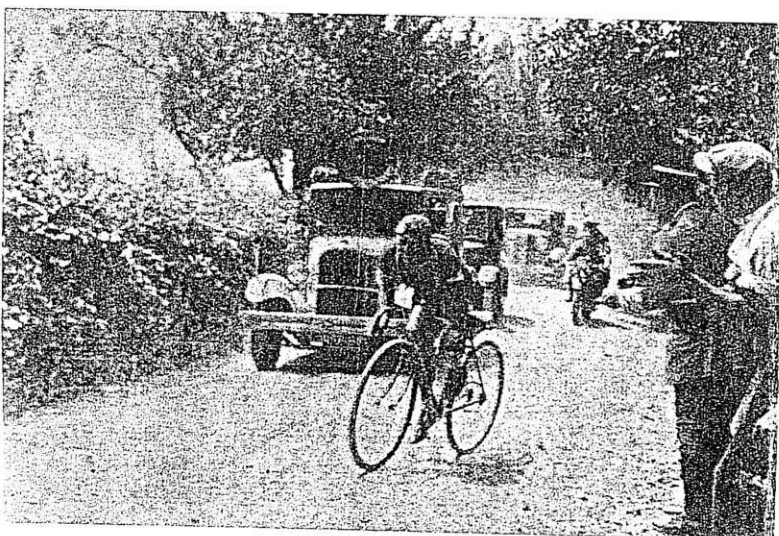
*Premier en haut du Tourmalet.*

P. Meuri



*Le « Roi des Grimpeurs ».*

Ph. Ho



*Dans Pau-Luchon : Benoît Faure vient de s'échapper.*

F R A N C E • 1 9 2 9

Faure, premier des touristes-routiers



*Benoît Faure, à son retour à Saint-Etienne, est acclamé par toute la population et reçoit de magnifiques gerbes de fleurs.*



1925 : s'étant distingué à Paris dans la difficile "Polymultipliée" dans laquelle, sur 200 km "le Monsieur d'Andrézieux" a malmené les vedettes nationales, il enlèvera brillamment, fin mai, le Circuit de Saint-Etienne, avec plus de cinq minutes d'avance, "prenant la tête dès le départ dans la côte de Rochetaillée, ramassé sur son vélo comme un chat prêt à bondir, il file et ne sera plus rejoint !" (*la Tribune*). Le crack de Royal-Fabric, "un jeune plein d'avenir" – nouvelle photo dans la presse – est déjà populaire, très applaudi quand il débute sur la piste du vélodrome de Saint-Etienne.

Mémorable année 1926 : licencié à Paris, il participe aux "grandes classiques" : Paris-Tours, Paris-Saint-Etienne en deux étapes (5<sup>ème</sup> au général) et surtout il est sélectionné comme "touriste-routier" pour le 20<sup>ème</sup> Tour de France ! Coup de maître dans la première étape Evian-Mulhouse, de... 373 kilomètres : il se classe neuvième ! Dur apprentissage d'un "isolé". Il s'accroche, et termine vingt-troisième. Il rentre à Saint-Etienne en héros ! Le 25 juillet, il est fêté au vélodrome de l'Etivallière : après un tour d'honneur sous les applaudissements de la foule, il reçoit une superbe coupe de la Ville de Saint-Etienne et un chronographe en or, acquis par souscription.

Cet accueil chaleureux le console de la pluie continuelle, du froid, du mauvais état des routes, du souvenir des chutes, des crevaisons et d'un gain modique de... mille cinq cents francs.

Dès l'automne, il court au Vel d'Hiv stéphanois avec de modestes contrats, quittant la région parisienne pour Andrézieux, remporte en 1927 une dizaine de victoires dans des épreuves régionales et se lance sur piste dans le demi-fond derrière moto.

L'année suivante, souvent associé à son frère cadet Eugène, très doué, mais qui ne persévèrera pas, il vit de victoires régionales et de contrats sur piste, un peu partout, en France et en Suisse, "montrant – souligne les *Sports de Provence* – qu'il est aussi bien à l'aise sur la piste que sur la route", et surtout qu'il a assimilé le métier... et le milieu.

Et la forme physique atteignant son zénith, viennent deux grandes saisons, avec des performances exceptionnelles, qui décupleront sa popularité.

L'année 1929 ayant débuté par des victoires à Genève, Aix-les-Bains, Lyon, il est retenu comme "Touriste-routier" pour le Tour de France, qu'il courra sur vélo "Le Chemineau". Débuts laborieux, mais il se réveille dans les cols pyrénéens et gagne l'étape à Nice après s'être envolé dans la boucle de Sospel ! "La montagne a accouché... d'une souris", écrit dans l'*Auto* Henri Desgranges, l'organisateur du Tour. Pour les amoureux du vélo, Benoît Faure sera désormais *la Souris* (et pourtant un des "Géants de la Route" !) et l'année suivante le *Roi de la Montagne*. Premier des "Touristes-routiers", il fait l'objet à son retour à Saint-Etienne d'une réception enthousiaste, acclamé par des milliers de Stéphanois et, le lendemain, il est honoré à Andrézieux : fleurs, musique, discours... avec remise d'un magnifique bronze. C'est avec les gains de ce tour et les cachets reçus ensuite sur les vélodromes qu'il fit élever une petite maison en bordure de la route Andrézieux-Bonson.

Le Tour 1930, ce sera la Gloire ! Toujours "Touriste-routier", c'est-à-dire sans mécanicien, sans soigneur, "le Gamin" (dixit Henri Desgranges) s'envolera dans les cols pyrénéens : en tête au col d'Aubisque et au Tourmalet avec cinq minutes d'avance ! Vainqueur moral de l'étape Cannes-Nice qu'il n'a terminée que sixième – après être passé au sommet de Braus avec six minutes d'avance – car des dizaines de kilos de clous de tapissier ont été répandus sur la route, juste avant son passage, par "des inconnus", ayant utilisé ses deux boyaux, crevé à nouveau. Il est l'objet le lendemain, jour de repos, d'une grande réception par l'Amicale des Enfants de la Loire à Nice ! Photos !

Vainqueur des cols d'Allos, Bayard et Galibier dans les Alpes, il termine le Tour à la sixième place, ayant empoché moult primes et le Grand Prix de la Montagne, créé par le chocolatier Menier. L'enthousiasme est à son comble en Forez, où par la presse et la radio (la

T. S. F. grâce à laquelle de nombreux commerçants affichent passages et résultats, propagés à grands cris par les gamins à la sortie de l'école) on a suivi "la marche triomphale" du Benoît.

Une souscription est ouverte illico à Saint-Marcellin, le quotidien *la Tribune* offrira un souvenir, le Moto-Club Stéphanois organise une grande réunion au Vel d'Hiv (entrée gratuite) avec la fanfare de Saint-Roch. "Le voilà !" Parcours triomphal de la gare de Châteaureux au vélodrome, Benoît, à côté de son père dans une torpédo, salue, souriant (bien avant les footballeurs verts de 1976 ! A l'arrivée, discours... champagne... puis Benoît Faure entre sur la pelouse : "L'enthousiasme populaire éclate. Deux tours d'honneur sous une ovation indescriptible ; les barrières sont escaladées, les gendarmes refoulés ; "tout le monde sont contents" (sic) écrit le journaliste sportif René Dulac. Photos... photos... Benoît Faure sera même reçu à l'hôtel de ville, par le député-maire Antoine Durafour ! *La Région illustrée* (revue touristique et littéraire) dans son numéro 43 permettra à René Dulac de s'enthousiasmer encore, écrivant que "pour le Benoît (sic) tout le monde se *met à les portes*" (re-sic) !

Cédant à Henri Desgranges, il acceptera l'année suivante d'être incorporé dans l'équipe nationale, celle des As. Mécaniciens, soigneurs, mais aussi patrons, dont le futur vainqueur Antonin, qui ne le ménageront pas dans son rôle de domestique (il en exprimera plus tard sa rancœur). Il termine néanmoins treizième (quatrième Français). Suivront fructueuse tournée des vélodromes, Paris-Brest et retour, puis, le 1<sup>er</sup> avril 1932, les premiers Six-Jours de Saint-Etienne (Le départ en est donné par l'haltérophile stéphanois Louis Hostin qui sera, en juillet, une première fois, champion olympique).

Désormais vedette nationale, "notre Benoît" l'emporte, dans les coeurs des écoliers et de tous les Foréziens, sur les héros de l'aviation Costes, Bellonte, Mermoz, Maryse Bastié, sur le boxeur champion du monde Marcel Thil, et même sur Louis Hostin.

Un nouveau Tour, comme "Isolé" : il restera "le Roi des Grimpeurs", acclamé au passage à Grenoble par une foule d'admirateurs venus de la Loire. Il terminera douzième d'une épreuve difficile gagnée par le populaire André Leducq. Déception tout de même.

Mais Benoît Faure a la bougeotte ! Tout en courant épisodiquement pour son nouveau constructeur Tendil, il va tenir un magasin de cycles à Alès, puis à Avignon, sera marchand de nougat à Montélimar !

Après ce long passage à vide, il revient sur le Tour 1935 – ce sera le dernier – qu'il terminera encore une fois douzième. Populaire en Helvétie, il finit quatrième du Tour de Suisse après avoir gagné plusieurs étapes... de montagne.

Bougeotte à nouveau : il devient Parisien, courant pour Génial-Lucifer, vainqueur ("coup de tonnerre retentissant") de Paris-Nantes devant une coalition d'as belges. Et le voilà... restaurateur près de Pontoise. Puis adieu l'Île-de-France : le ménage – Benoît a la quarantaine – a fait l'acquisition d'un hôtel-restaurant à Andrézieux.

La guerre... L'Armistice de 1940...

L'inusable Benoît court sur piste derrière moto commerciale, et sur route, il enlève magistralement, sur cycle Mercier, le Grand Prix de l'Industrie du Cycle, la plus dure épreuve de zone non occupée et frôle un formidable exploit, battu seulement "d'un pneu" au Championnat de France sur route 1943, sur le circuit de Comminges !

La presse continue de l'encenser : "Monsieur le Doyen...", qui, à cinquante-deux ans, accroche le Grand Louison Bobet derrière moto.

\*

\*\*

On n'en finirait pas de conter ses prouesses qui firent vibrer tant de Foréziens jusqu'aux années cinquante. Dans un palmarès unique, outre les Tours de France, quatre Tours de Suisse,

un Tour d'Italie, deux Bordeaux-Paris - course meurtrière derrière entraîneur - , deux Paris-Brest et retour (en 1931, souffrant d'un genou, il abandonne au neuf cent soixantième kilomètre après quarante-cinq heures de course !), le Circuit du Mont-Blanc...

Après avoir créé à Saint-Etienne une manufacture de bicyclettes, il se retire à Marols, aimant la montagne et affirmant ne pas renier ses origines terriennes.

Peu de temps avant qu'il ne soit frappé par une brutale hémiparésie, on le rencontrait encore, sur les routes du Haut-Forez où il alignait les kilomètres d'une pédale légère.

En janvier 1980, *le Progrès*, sous la signature de Bernard Puillet, consacre encore une demi-page à celui qui fut pendant trente ans le plus populaire des Foréziens, "l'homme de caractère, indépendant et d'une volonté peu commune".

C'est une foule nombreuse qui le 18 juin 1980, à Marols, rendit un dernier hommage à Benoît Faure "coureur qui savait faire preuve d'une étonnante énergie, mais qui était aussi un homme bon et simple" (R. H., *le Progrès*, 19 juin 1980).

Comme sa commune natale de Saint-Marcellin-en-Forez, qui a donné son nom à une rue et fait apposer une plaque sur la maison natale, comme celle de Marols, dont le stade est dénommé Benoît Faure, gardons encore en mémoire ce populaire et sympathique Forézien qui a donné du bonheur à tant de gens.

**Albert Cellier**

### **Appendice**

Journalistes et admirateurs ont souvent posé à Benoît Faure la question du dopage. Il y répondit avec franchise, rappelant qu'avant 1914, déjà, les coureurs du Tour, souvent "explosaient la chaudière", "marchaient à la dynamite grâce à des flacons mystérieux... et redoutables.

Les coureurs d'entre les deux guerres étaient-ils "chargés" ? Certes, répond Benoît.

Si dans les musettes, on ne trouvait généralement que gâteau de riz, cuisses de poulet, sandwiches au jambon ou à la confiture, bananes, sucre en morceaux, les bidons étaient remplis au gré de chacun : eau, vin, café ou ... (voir *supra*).

Écoutons "la Souris" :

*Dans mes bidons, il y avait de l'eau, de la bière, du café léger, parfois un peu de champagne mélangé à des jaunes d'œufs bien battus. Et dans la topette que je glissais parfois dans une poche du maillot, un doigt de cognac ou de cherry, c'est utile dans certains cas ! Mais les soirs d'étapes, je me requinquais avec une bonne bouteille de Châteauneuf-du-Pape !*

*Sur la route, le contrôle des commissaires de course était aléatoire. Dans un Paris-Saint-Etienne, racontait plaisamment Benoît Faure, un des suiveurs, pilotant une moto impressionnante, s'approche de moi – pas de commissaire à l'horizon – et me tend une bouteille. J'étais hésitant. "C'est un porto de qualité, celui qu'on boit à la buvette de la Chambre !" Car le motard n'était autre que le célèbre député de la Haute-Loire Philibert Besson !*

( Archives privées des familles B. Faure et J. Dutel)

## Etienne Fournial (1910-2000)

**A** l'automne 2000, Etienne Fournial est mort à Bellegarde où il s'était retiré depuis quelques années. C'était un grand historien, reconnu comme tel par ses pairs : Fernand Braudel lui rend hommage dans *l'Identité de la France* en citant et en utilisant ses travaux sur le Forez du XIII<sup>e</sup> siècle. Les étudiants gardaient le souvenir d'un professeur clair et exigeant. Ses curiosités étaient multiples, sa recherche des documents méthodique et passionnée. Son itinéraire universitaire illustre une belle ascension. Il occupa successivement tous les postes de la carrière, d'instituteur à professeur d'université : né à Charlieu en 1910, élève de l'école normale de Montbrison, il fut instituteur à Roanne, professeur dans la région parisienne, attaché de recherches au CNRS (1955-1959), ce qui lui permit de faire une thèse avec Edouard Perroy. Il devint maître-assistant (1967), maître de conférences (1970), professeur (1972) aux facultés des lettres de Lyon puis de Saint-Etienne (1972), ville où il prit sa retraite.

Spécialiste du Moyen Age, Etienne Fournial a beaucoup travaillé, publiant de nombreux articles, en particulier dans le *Bulletin de la Diana*. A partir de 1964, les ouvrages se sont succédés : *Roanne au Moyen Age* (1964), véritable modèle d'histoire urbaine ; *Les villes et l'économie d'échanges en Forez aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles* (1967), sa thèse de doctorat, ouvrage qui a renouvelé notre connaissance du Forez médiéval et l'histoire urbaine elle-même ; *l'Histoire monétaire de l'Occident médiéval* (1970) qui montrait, sur un sujet difficile, de belles qualités de synthèse ; *Saint-Etienne, histoire de la ville et de ses habitants* (1976) qui est le résultat d'un travail d'équipe ; *Charlieu* (1986), érudit et passionnant, bel hommage rendu à l'histoire de sa ville natale ; une biographie de *Tristan Duché (1804-1865)*, (1990), qui montrait que l'historien du Moyen Age pouvait sortir de sa spécialité pour parler, à travers la biographie de « l'avocat des mineurs et des verriers », né et enterré à Sury-le-Comtal, de ces républicains indomptables du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il admirait ; enfin, *Monsieur de Boisy* (1996), biographie d'Artus Gouffier, compagnon de François 1<sup>er</sup>.

Etienne Fournial pensait aussi que l'historien doit mettre à la disposition du public les documents essentiels : avec Jean-Pierre Gutton, il publia les *Cahiers de doléances de la province de Forez en 1789* (1974-1975) et les *Documents sur les trois Etats du pays et comté de Forez* (1987-1989). Il fit aussi partie, avec son maître Edouard Perroy et son amie Marguerite Gonon, de l'équipe légendaire des *Chartes de Forez* et participa à la publication des *Comptes de la réparation du donjon et de la construction de la chambres des comptes de Montbrison* (1967) et surtout à celle des volumes XXI, XXII et XXIII des *Chartes du Forez* (1973-1978).

Lorsque nous avons créé le Groupe d'histoire locale qui publie *Village de Forez*, Etienne Fournial est venu au Centre Social de Montbrison - situé alors rue des Clercs - donner une conférence sur la généalogie, sujet qui le passionnait.

Etienne Fournial participa aussi à l'administration de la cité. Il exerça des tâches très variées qui étaient liées à ses engagements : *Vénérable* de sa loge maçonnique, administrateur d'œuvres périscolaires, directeur de l'UER des lettres et sciences humaines de Saint-Etienne, directeur du Centre d'Etudes Foréziennes, membre du conseil d'administration de la *Diana*. Il en classa les archives ainsi que celles de la bibliothèque municipale de Roanne. Etienne Fournial appartenait à ce courant qui ne séparait pas la République, l'Ecole et la laïcité, l'Histoire et les vertus du travail et de la recherche. Le meilleur hommage qu'on peut rendre à Etienne Fournial, c'est encore de lire ou de relire les pages qu'il a consacrées, dans sa thèse, à l'histoire de Montbrison au Moyen Age et qui nous racontent le développement de la ville autour de son château et le long du *Grand Chemin de Forez*, ainsi que le travail de ses habitants.

**Claude Latta**